

SRGS



Départements

Régions forestières



*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Ile-de-France

• *Rédaction et édition :*
*Centre régional
de la propriété forestière
d'Île-de-France et du Centre*

Schéma régional de gestion sylvicole

de la région Île-de-France

Tome 3 - Sommaire



Mon département

<i>En Île-de-France ouest</i>	5
<i>Seine-et-Marne</i>	15

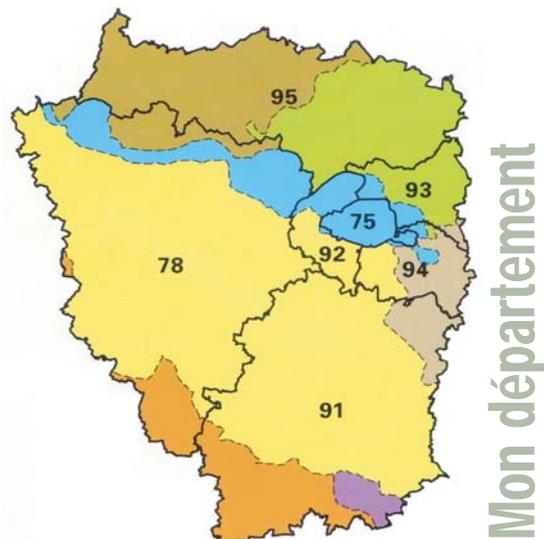


Ma région forestière

<i>Beauce</i>	23
<i>Brie</i>	27
<i>Champagne crayeuse</i>	31
<i>Gâtinais</i>	33
<i>Haute vallée de la Seine ou Bassée</i>	37
<i>Pays des Yvelines et de Fontainebleau</i>	41
<i>Tardenois</i>	45
<i>Vallée de la Seine</i>	49
<i>Vexin français</i>	53
<i>Vieille France</i>	57

Crédits photos *Photos du CRPF*
sauf : Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne p. 22
CRPF Champagne-Ardennes p.46
Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse-Observatoire
photographique du paysage - Gérard Dalla Santa p. 9
Parc naturel régional du Vexin français p. 14, 54
C. Pint-Girardot (DRIAF) trois photos couverture, p. 10, 28, 42, 50, 58

- ▶ *Identité forestière de mon département*
- ▶ *Localisation de ma région forestière*
- ▶ *Contacts pour la gestion de ma forêt*



SRGS

▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

en **Île-de-France ouest**

Pour une analyse plus pertinente des données chiffrées, les départements situés à l'ouest de la région sont regroupés ici en une seule entité dénommée "Île-de-France ouest". Elle regroupe les départements suivants : Val-d'Oise (95), Yvelines (78), Essonne (91) et la Petite couronne comprenant les Hauts-de-Seine (92), la Seine-St-Denis (93), le Val-de-Marne (94), et Paris (75).

Sept régions forestières composent l'Île-de-France ouest : Beauce, Brie, Gâtinais, Pays des Yvelines, Vallée de la Seine, Vexin français et Vieille France.

Quelle est l'identité forestière de mon département ?

Les surfaces boisées

L'Île-de-France ouest est légèrement plus boisée que le département de la Seine-et-Marne avec 144 179 ha de forêt (tab.1), dont un peu plus de 101 000 ha en forêt privée (forêt de production et autres forêts). Son taux de boisement de 23,5 % correspond à la moyenne régionale (23 %) et n'est pas très loin du taux moyen national (26 %).

Entre les deux derniers passages de l'Inventaire forestier national de 1978 et 1994, les forêts en l'Île-de-France ouest ont gagné un peu plus de 10 000 ha.

Les peupleraies occupent environ 1 900 ha, auxquelles il faut ajouter la surface de celles comptabilisées dans les forêts de production, estimées à un peu plus de 700 ha.

tab.1 : Surface et taux de boisement de l'Île-de-France ouest (formations boisées de production et autres formations boisées) (source : Inventaire forestier national 1994).

		Surface boisée	Taux de boisement
Val-d'Oise	forêt privée	18 332 ha	19 %
	total forêt	24 423 ha	
Essonne	forêt privée	33 685 ha	23 %
	total forêt	41 889 ha	
Yvelines	forêt privée	44 357 ha	30 %
	total forêt	69 625 ha	
Paris Petite couronne	forêt privée	4 867 ha	11 %
	total forêt	8 242 ha	
Île-de-France ouest	forêt privée	101 241 ha	23,5 %
	total forêt	144 179 ha	
Région	forêt privée	197 223 ha	23 %
	total forêt	277 946 ha	

La propriété forestière

La forêt privée est largement dominante avec 70 % de la surface boisée (fig.1 et 2). Ce taux correspond au taux régional.

Les surfaces considérées correspondent aux forêts de production et aux autres formations boisées, en dehors des peupleraies. Ces dernières sont en effet pour partie comprises dans les terrains non boisés.

fig.1 : Part de la forêt publique et de la forêt privée par département (formations boisées de production et autres formations boisées) (source : Inventaire forestier national 1994).

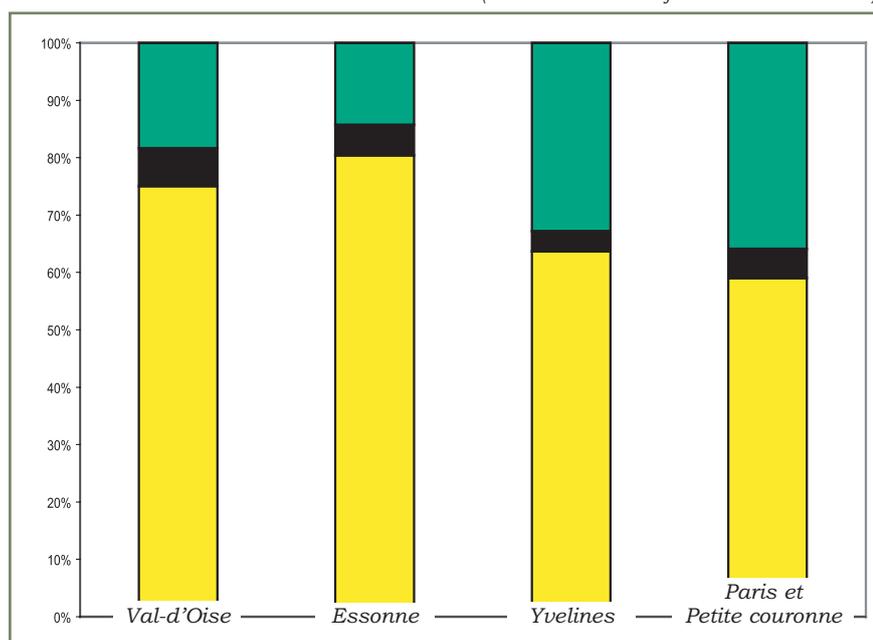
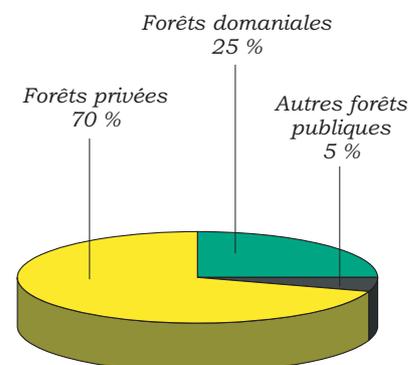


fig.2 : Surface occupée par la forêt publique et la forêt privée en Ile-de-France ouest (source : Inventaire forestier national 1994).



tab.2 : Surface et part des peuplements feuillus/résineux en forêt de production pour la forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).

	Surface feuillus	Part de feuillus	Surface résineux	Part de résineux
Val-d'Oise	14 612 ha	96 %	647 ha	4 %
Essonne	23 427 ha	88 %	3 131 ha	12 %
Yvelines	35 838 ha	94 %	2 463 ha	6 %
Paris et Petite couronne	777 ha	98 %	12 ha	2 %
Total Île-de-France ouest	74 654 ha	92 %	6 253 ha	8 %

Les essences principales

La forêt est très majoritairement feuillue (tab. 2) en Île-de-France ouest. Les peuplements de chêne représentent environ 60 % de la surface boisée ce qui correspond à la moyenne régionale.

Les résineux sont peu présents (un peu plus de 7 % en forêt privée) et sont composés à 80 % de pin sylvestre.

Les chênes dominent dans la futaie et sont présents dans les taillis, avec le châtaignier (fig.3 et 4).

Les forêts de Paris et de la Petite couronne sont quasiment exclusivement constituées de feuillus mais ces forêts ne représentent que 3 % de la surface forestière de l'Île-de-France ouest.

fig.3 : Part des essences principales feuillues et résineuses en forêt de production, toutes propriétés confondues, par département (source : Inventaire forestier national 1994).

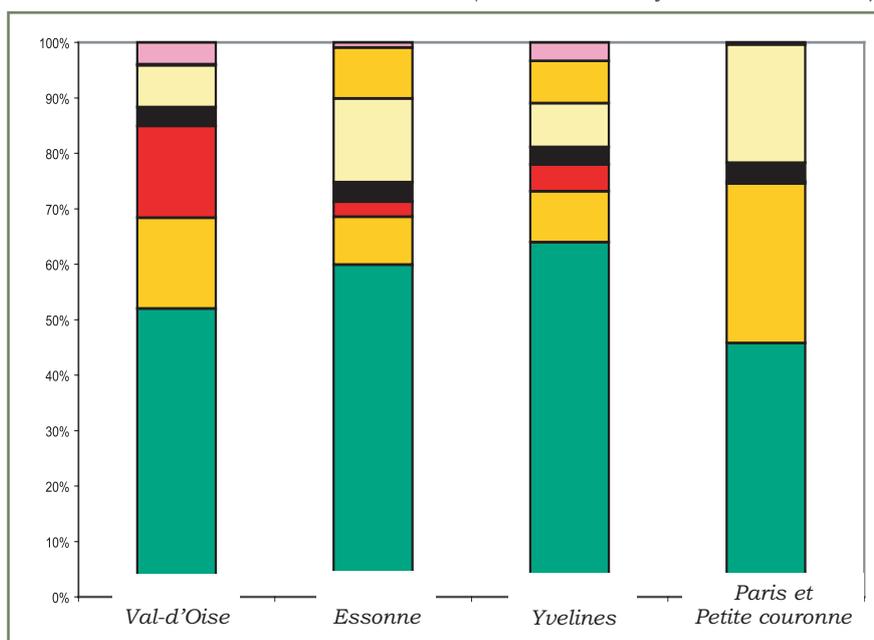


fig.4 : Importance des essences principales feuillues et résineuses en Île-de-France ouest, dans les forêts de production, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1994).

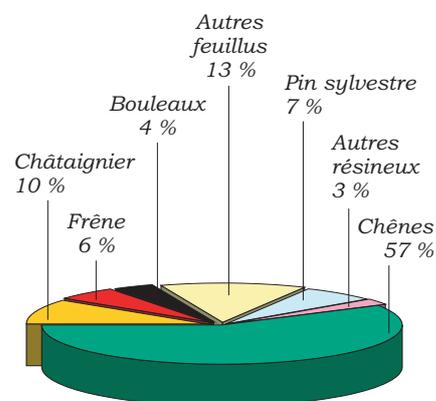
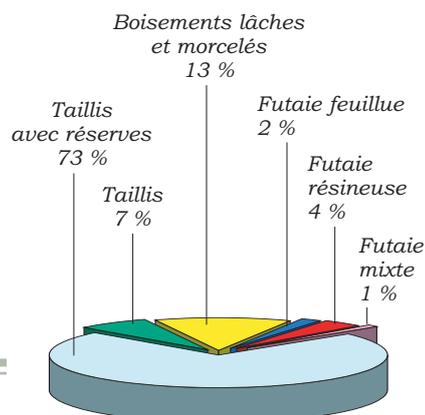


fig.5 : Surface par type de peuplement en forêt privée pour l'Île-de-France ouest, formations boisées de production (source : Inventaire forestier national 1994).



Les peuplements forestiers en forêt privée

Le type de peuplement «taillis avec réserves» est très largement présent en Île-de-France ouest (fig.5). Son accroissement moyen est le plus élevé de tous (tab.3).

Production et exploitation du bois

L'Île-de-France ouest a un taux de prélèvement (feuillus et résineux) quasiment identique à la moyenne régionale (tab.4).

Le prélèvement est presque exclusivement effectué sur des essences feuillues.

Le taux de prélèvement des résineux est plus élevé à l'ouest de la région.

tab.3 : Surface, volume et accroissement des principaux peuplements en forêt privée, formations boisées de production (source : Inventaire forestier national 1994).

	Surface	Volume moyen	Accroissement moyen
Taillis avec réserves	59 579 ha	175 m ³ /ha	6,2 m ³ /ha/an
Boisements morcelés	8 865 ha	128 m ³ /ha	4,8 m ³ /ha/an
Taillis	5 601 ha	115 m ³ /ha	5,0 m ³ /ha/an
Futaie résineuse	3 038 ha	132 m ³ /ha*	5,6 m ³ /ha/an*
Boisements lâches	1 545 ha	88 m ³ /ha	4,0 m ³ /ha/an
Futaie feuillue	1 536 ha	185 m ³ /ha*	6,0 m ³ /ha/an*
Futaie mixte	743 ha	160 m ³ /ha	4,6 m ³ /ha/an
Total Île-de-France ouest	80 907 ha	163 m ³ /ha	5,9 m ³ /ha/an

* Chiffres calculés sans Paris et Petite couronne par manque de données.

tab.4 : Prélèvement et production en forêt privée sur la période entre les inventaires de 1978 et de 1994 en Île-de-France ouest (source : Inventaire forestier national 1978 et 1994).

	Production nette	Prélèvement	Taux de prélèvement	Taux de prélèvement régional
Feuillus	409 400 m ³ /an	200 000 m ³ /an	49 %	48 %
Résineux	28 300 m ³ /an	10 300 m ³ /an	36 %	28 %
Total	437 800 m ³ /an	210 300 m ³ /an	48 %	47 %



Vallée de Chevreuse

En 2001, le volume exploité en bois d'œuvre atteignait 180 524 m³ (42 % du volume régional de bois d'oeuvre). Celui prélevé en bois d'industrie représentait 159 457 m³ (fig.6).

Ces chiffres portent encore les stigmates des tempêtes de décembre 1999. En effet, les récoltes avant tempête avoisinaient plus régulièrement 76 000 m³ pour le bois d'œuvre et 120 000 m³ pour le bois d'industrie.

Il faut noter que la part de la récolte de bois de feu déclarée à l'Enquête annuelle de branche ne représente qu'une petite partie de la récolte de bois de feu totale.

En Île-de-France ouest, le sciage représente annuellement une moyenne de 3 800 m³. Le sciage des feuillus domine largement avec 87 % de l'activité (fig.7).

fig.6 : Récolte par département et par catégorie de produits, toutes propriétés confondues (source : Agreste Île-de-France pour la récolte 2001).

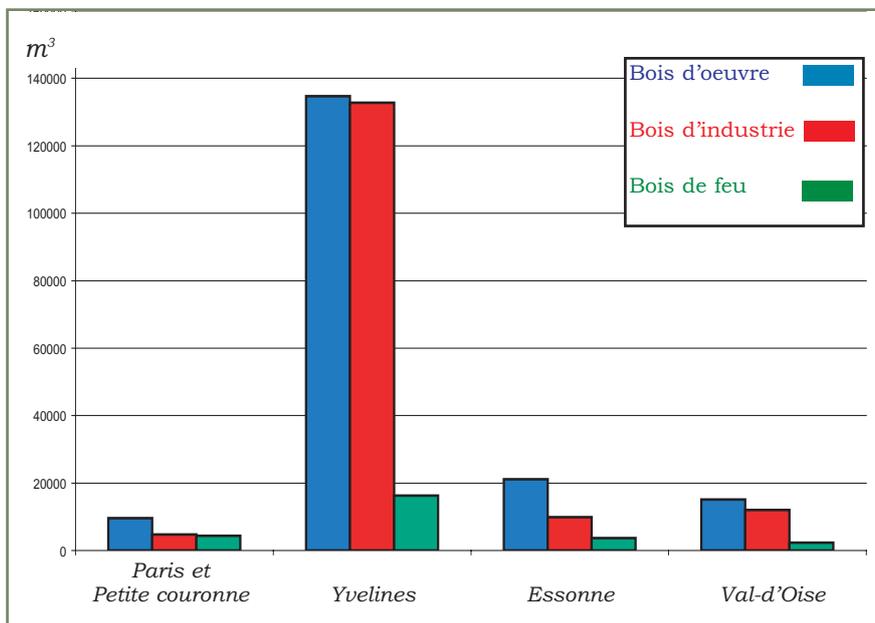
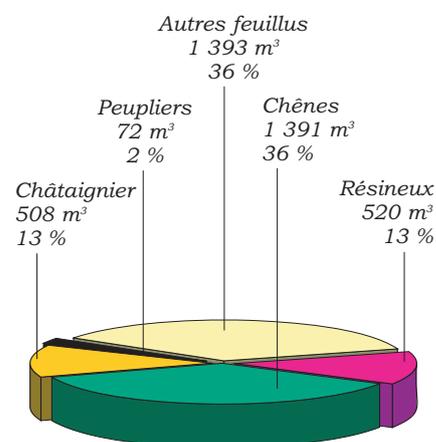


fig.7 : Moyenne, avant tempête, des produits de scierie (source : Agreste pour les récoltes 1996, 1997, 1998, 1999).



Forêt de Fontainebleau



Zones d'intérêt écologique

Le réseau Natura 2000 est en cours de constitution. Il vise à la conservation d'espèces et d'habitats qualifiés "d'intérêt communautaire".

En Île-de-France ouest, ce réseau est actuellement constitué de différentes zones :

- 9 sites d'intérêt communautaire (SIC) correspondant aux projets de zones spéciales de conservation (ZSC) au titre de la directive habitat/faune/flore :

~ 7 sont composés de forêts (environ 28 500 ha de forêt) :

- . partie ouest du massif de Fontainebleau,*
- . forêt de Rambouillet,*
- . coteaux et boucles de la Seine,*
- . tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,*
- . pelouses calcaires du Gâtinais,*
- . marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne,*
- . buttes gréseuses de l'Essonne.*

- 3 zones de protection spéciale (ZPS) définies au titre de la directive oiseaux :

~ 2 sont composées de forêts (environ 25 200 ha en forêt) :

- . partie ouest du massif de Fontainebleau,*
- . marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte.*

Le fait d'être situé dans un site Natura 2000 doit être signalé dans le Plan simple de gestion.

Habitats et espèces retenus

Les habitats d'intérêt communautaire associés à la forêt sont présentés dans le tableau 5 page 11.

Le site du Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte ne dispose pas d'habitat d'intérêt communautaire associé à la forêt.

Les espèces d'intérêt communautaire présentes en forêt sont pour la plupart des espèces protégées au niveau national. Dans les forêts de l'Île-de-France ouest, on rencontre notamment les espèces citées dans le tableau 6 page 12.

tab.5 : Habitats d'intérêt communautaire associés à la forêt en Île-de-France ouest
(source : DIREN Île-de-France [site], informations transmises à la Commission européenne au 15 juin 2004).

	Forêt de Rambouillet	Coteaux et boucles de la Seine	Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines	Massif de Fontainebleau	Pelouses calcaires du Gâtinais	Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne	Buttes gréseuses de l'Essonne
- en gras : habitats prioritaires, en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière, - en maigre : autres habitats répertoriés par la directive. Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). - A : site remarquable pour cet habitat (15 à 100 %) - B : site très important pour cet habitat (2 à 15 %) - C : site important pour cet habitat (inférieur à 2 %) - D : espèce présente mais non significative - nc : non communiqué							
Dépressions sur substrats tourbeux	C						
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes	C	C		C			
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes	C						C
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	C						
Eboulis médio-européens calcaires des étages colinéen à montagnard		B					
Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne commun			C			C	
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion		C	C	C			
Forêts mixtes à chêne pédonculé							
Formations à genévrier		C		C	C		
Formations stables xérophiles à buis		C					
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous bois à houx	C			C			
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	C			C			
Lacs eutrophes naturels	C			C		C	
Landes humides atlantiques à bruyères	C						
Landes humides atlantiques septentrionales à bruyères	C			C			
Landes sèches européennes	C	C		C			C
Marais calcaires				C		C	
Mégaphorbiaies hygrophiles			C			C	
Pelouses calcaires de sables xériques		C		C	C		C
Pelouses rupicoles		C					
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires		C		C	C		
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique				C			C
Prairies à Molinia		C					
Prairies maigres de fauche		C					
Sources pétrifiantes avec formation de travertins		C					
Tourbières boisées	C						
Tourbières basses alcalines		C	C			C	
Tourbières hautes actives	C						
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	C						
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à chêne pédonculé	C		C				

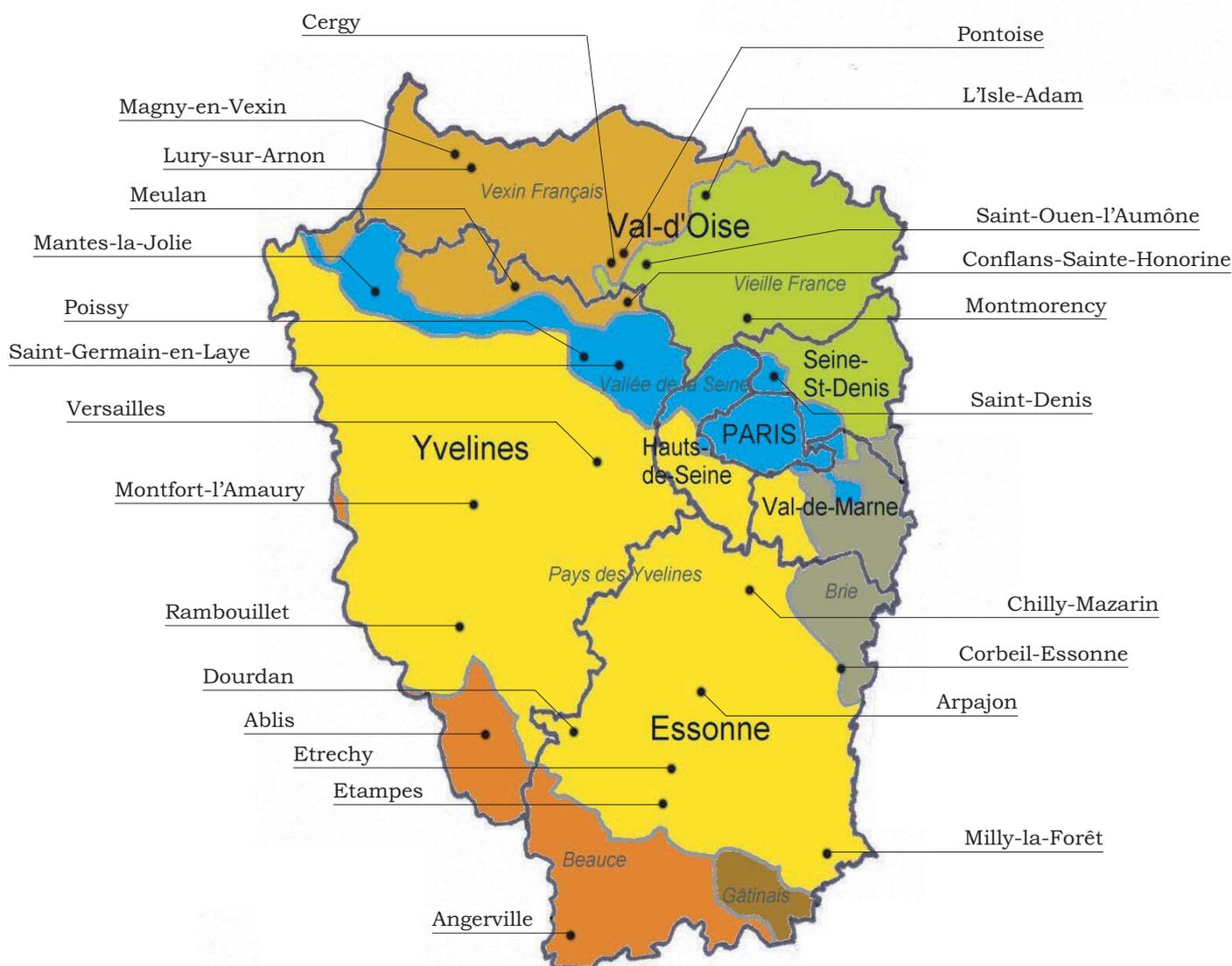
tab.6 : Espèces d'intérêt communautaire présentes en forêt en Île-de-France ouest
(source : DIREN Île-de-France [site], informations transmises à la Commission européenne au 15 juin 2004).

<p>- en gras : espèces prioritaires, en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière, - en maigre : autres espèces répertoriées par la directive. Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). - A : site remarquable pour cet habitat (15 à 100 %) - B : site très important pour cet habitat (2 à 15 %) - C : site important pour cet habitat (inférieur à 2 %) - D : espèce présente mais non significative - nc : non communiqué</p>		Forêt de Rambouillet	Coteaux et boucles de la Seine	Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines	Massif de Fontainebleau	Pelouses calcaires du Gâtinais	Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne	Buttes gréseuses de l'Essonne	Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte
Plantes	Flûteau nageant	D		D					
Invertébrés	Agrion de Mercure	C							
	Barbot				C				
	Damier de la Succise			D					
	Ecaille chinée		C	D	C	C	C	C	
	Grand capricorne		D						
	Lucane cerf-volant	C	C		C				
Amphibiens et reptiles	Taupin violacé				C				
	Triton crêté	C			C			C	
Oiseaux	Aigle botté				D				
	Alouette lulu				D				
	Autour des Palombes				nc				
	Balbusard pêcheur				nc				nc
	Bécasse des bois				nc				
	Bécassine des marais				nc				nc
	Bihoreau gris				C				
	Blongios nain				D				nc
	Bondrée apivore				C				nc
	Bruant des roseaux								nc
	Busard des roseaux				D				nc
	Bouscarle de Cetti								nc
	Buse variable				nc				
	Butor étoilé				D				
	Chevalier Guignette								nc
	Engoulevent d'Europe				C				
	Epervier d'Europe				nc				
	Faucon crécerelle				nc				
	Faucon émerillon								nc
	Faucon hobereau				nc				nc
	Fauvette babillarde								nc
	Fauvette pitchou				D				
	Fuligule morillon								nc
	Grive litorne				nc				
	Guêpier d'Europe				nc				nc
	Hibou moyen-duc								nc
	Martin-pêcheur d'Europe				D				nc
	Merle à plastron				nc				
	Milan noir								nc
	Pic cendré				C				
	Pic épeiche								nc
	Pic mar				C				
	Pic noir				C				
	Pie grièche échorcheur				D				nc
	Pipit rousseline				D				
	Râle d'eau				nc				
Rousserolle turdoïde				nc				nc	
Sarcelle d'hiver								nc	
Sterne pierregarin				D					
Torcol fourmilier				nc					
Mammifères	Barbastelle	C							
	Grand Murin	C			D				
	Petit Murin				D				
	Grand Rhinolophe		C						
	Petit Rhinolophe		C						
Vespertilion de Bechstein	C			D					

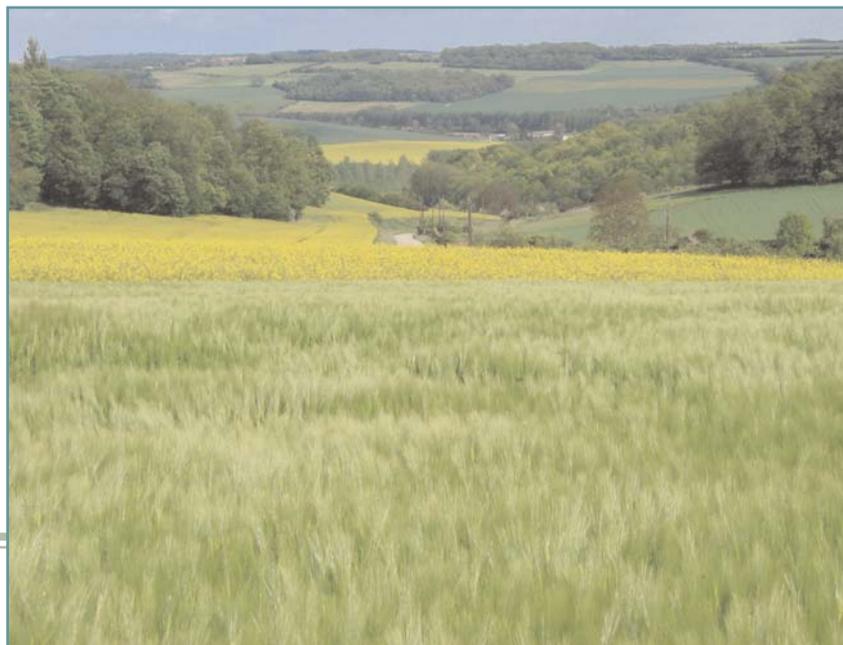
Dans quelle région forestière se situe ma forêt ?

L'Île-de-France ouest est découpée en 7 régions forestières aux caractéristiques climatiques, géographiques, géologiques et donc forestières bien distinctes (différenciées en couleur sur la carte ci-dessous). Certaines ont une vocation forestière marquée comme le Pays des Yvelines avec un taux de boisement élevé de 29 % ; d'autres ont un caractère agricole affirmé comme la Beauce avec un taux de boisement très faible (8 %). Des informations complémentaires sont fournies dans les chapitres consacrés à chaque région forestière.

Pour savoir où se situe ma forêt, je me reporte à la carte.



Carte de l'Île-de-France ouest

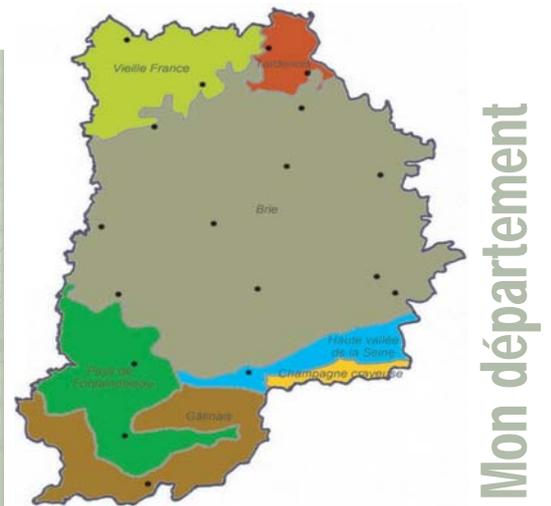


Qui contacter dans les départements de l'Île-de-France ouest ?

Suivant l'objet de ma demande...	je peux contacter :
Défense des intérêts des sylviculteurs, représentation, assurance, informations juridiques, législatives et économiques Conseil technique	Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs
Réunions techniques d'information	CRPF, coopératives, experts forestiers, Chambre d'agriculture
Mise en place d'essais, expérimentation	CRPF, Chambre d'agriculture, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs
Problèmes phytosanitaires	CRPF, Chambre d'agriculture
Certification	Correspondant départemental du Département santé des forêts
Demande de subvention	PEFC Île-de-France, CRPF, coopératives, experts forestiers, chambre d'agriculture
Demande d'autorisation de coupe extraordinaire	DDAF
Déclaration de coupe d'urgence	CRPF
Demande d'autorisation administrative de coupe	CRPF
Délivrance de certificat ISF ou Monichon	DDAF
Boisement des terres agricoles	DDAF, ADASEA
Agrément du PSG	DDAF
Elaboration des documents de gestion	CRPF
Gestion forestière : réalisation de travaux	Coopératives, experts forestiers
Commercialisation, expertise, estimation	Coopératives, experts forestiers, techniciens forestiers indépendants
Aide à l'élaboration d'un dossier de demande de subvention	Coopératives, experts forestiers
Demande de plan de chasse	Fédération départementale des chasseurs
Réclamation ou recours sur le plan de chasse	Préfet de département
Renseignements sur les contrats Natura 2000	DDAF, DIREN

Les adresses sont disponibles au CRPF Île-de-France Centre

- ▶ *Identité forestière de mon département*
- ▶ *Localisation de ma région forestière*
- ▶ *Contacts pour la gestion de ma forêt*



Quelle est l'identité forestière de mon département ?

Les surfaces boisées

La Seine-et-Marne est légèrement moins boisée que l'Île-de-France ouest avec 133 767 ha de forêt (tab.1), dont un peu plus de 96 000 ha en forêt privée (forêt de production et autres forêts). Son taux de boisement de 23 % correspond à la moyenne régionale et n'est pas loin du taux moyen national (26 %).

La forêt de Seine-et-Marne a progressé d'un peu plus de 7 000 ha entre les passages de l'Inventaire forestier national réalisés en 1978 et 1994.

Les peupleraies occupent environ 4 600 ha auxquelles il faut ajouter 1 800 ha de peupleraies comptabilisées dans les terrains boisés de production, ce qui donne une surface totale de 6 400 ha de peupleraies en Seine-et-Marne.

La propriété forestière

La forêt privée est largement dominante, avec plus de 70 % de la surface boisée. Ce taux correspond au taux régional (fig.1).

fig.1 : Surface occupée par la forêt publique et la forêt privée en Seine-et-Marne (formations boisées de production et autres formations boisées) (source : Inventaire national forestier 1994).

tab.1 : Surface et taux de boisement de la Seine-et-Marne (source : Inventaire forestier national 1994).

		Surface boisée	Taux de boisement
Seine-et-Marne	forêt privée	96 040 ha	
	total forêt	133 767 ha	23 %
Région	forêt privée	197 223 ha	
	total forêt	277 946 ha	23 %

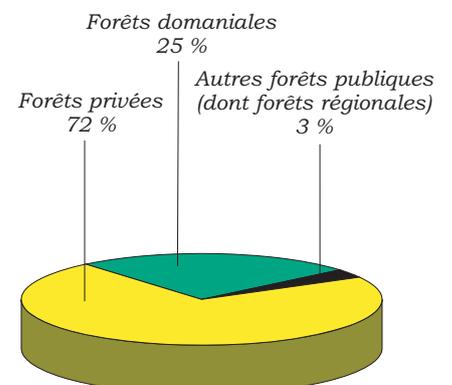
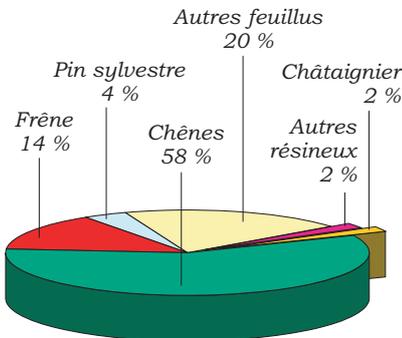


fig.2 : Importance des essences principales feuillues et résineuses en Seine-et-Marne, dans les forêts de production, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1994).



Les essences principales

La forêt est essentiellement feuillue en Seine-et-Marne (tab.2). Les peuplements de chênes représentent 58 % de la surface boisée (fig.2) ce qui correspond à la moyenne régionale.

Les chênes dominent dans la futaie et sont également bien présents dans les taillis ainsi que le charme, le robinier, le frêne et le châtaignier.

Les résineux sont peu nombreux et sont composés à 76 % de pin sylvestre.

tab.2 : Surface et part des peuplements feuillus/résineux en forêt de production pour la forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).

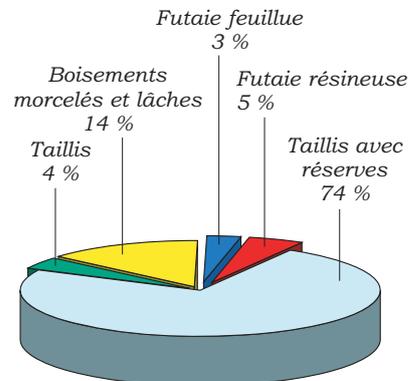
	Surface de feuillus	Part de feuillus	Surface de résineux	Part de résineux
Seine-et-Marne	83 558 ha	93 %	5 977 ha	7 %

Les peuplements forestiers en forêt privée

Le type de peuplement "taillis avec réserves" est largement majoritaire avec 74 % de la surface totale boisée.

Le type de peuplement "futaie mixte" a le volume moyen le plus élevé de la Seine-et-Marne avec 211 m³/ha pour une moyenne de 163 m³/ha tous types confondus (tab.3).

fig.3 : Surface par type de peuplement en forêt privée en Seine-et-Marne (source : Inventaire forestier national 1994).



tab.3 : Surface, volume et accroissement des principaux peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).

	Surface	Volume moyen	Accroissement moyen
Taillis avec réserves	65 999 ha	172 m ³ /ha	6,3 m ³ /ha/an
Boisements morcelés	10 511 ha	144 m ³ /ha	5,8 m ³ /ha/an
Taillis	3 511 ha	87 m ³ /ha	4,1 m ³ /ha/an
Futaie résineuse	4 098 ha	153 m ³ /ha	6,8 m ³ /ha/an
Futaie feuillue	2 903 ha	144 m ³ /ha	5,4 m ³ /ha/an
Boisements lâches	2 085 ha	129 m ³ /ha	7,3 m ³ /ha/an
Futaie mixte	428 ha	211 m ³ /ha	6,9 m ³ /ha/an
Total Seine-et-Marne	89 535 ha	163 m ³ /ha	6,2 m ³ /ha/an



Production et exploitation du bois

Le prélèvement concerne presque exclusivement les essences feuillues (environ 98 % du prélèvement total).

La Seine-et-Marne a un taux de prélèvement (feuillus et résineux) quasiment identique à la moyenne régionale (tab.4). Mais le taux de prélèvement des résineux est beaucoup plus faible : 19 % contre 28 % au niveau régional.

En 2001, le volume de bois d'œuvre exploité atteignait quasiment 250 000 m³ (soit 58 % de la récolte de bois d'œuvre régionale), et 167 000 m³ de bois d'industrie (51 % de la récolte régionale). Ces chiffres portent encore les stigmates des tempêtes de décembre 1999. En effet, les récoltes avant tempête étaient en moyenne de 130 000 m³ pour le bois d'œuvre et 124 000 m³ pour le bois de feu et d'industrie (fig.4).

Chaque année, 12 000 m³ de bois sont sciés en moyenne dans le département.

Alors que la récolte de résineux ne représente que 20 % du volume total, le sciage atteignait 47 % du volume total scié en Île-de-France, avant la tempête de décembre 1999 (fig.5).

fig.4 : Moyenne avant tempête des volumes exploités par catégories de produit en Seine-et-Marne (source : Agreste pour les récoltes 1996, 1997, 1998, 1999).

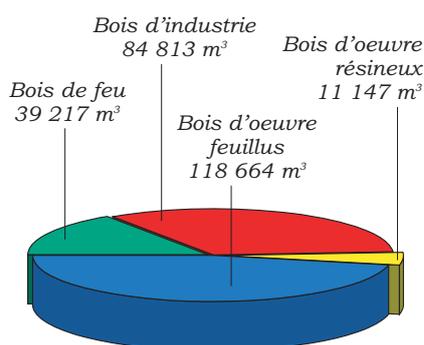
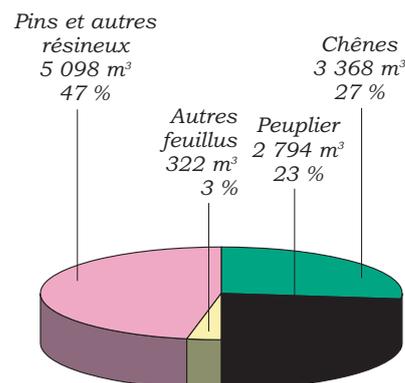


fig.5 : Moyenne avant tempête des produits de sciage en Seine-et-Marne (source : Agreste pour les récoltes 1996, 1997, 1998, 1999).



tab.4 : Prélèvement et production en forêt privée entre les inventaires de 1978 et de 1994 en Seine-et-Marne (source : Inventaire forestier national 1978 et 1994).

	Production nette	Prélèvement	Taux de prélèvement	Taux de prélèvement régional
Feuillus	466 700 m ³ /an	201 400 m ³ /an	47 %	48 %
Résineux	26 900 m ³ /an	5 000 m ³ /an	19 %	28 %
Total	493 600 m ³ /an	226 400 m ³ /an	46 %	47 %

La Bassée



Zones d'intérêt écologique : réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est en cours de constitution. Il vise à la conservation d'espèces et d'habitats qualifiés "d'intérêt communautaire".

Ce réseau est actuellement constitué de différentes zones sur le département:

- 6 Sites d'intérêt communautaire (SIC) correspondant aux projets de Zones spéciales de conservation (ZSC) au titre de la directive habitat/faune/flore :
 - ~ 3 sont composés de forêts (environ 25 800 ha) :
 - . massif de Fontainebleau,
 - . la Bassée,
 - . bois de Vaires-sur-Marne.
- 1 Zone de protection spéciale (ZPS) définie au titre de la directive oiseaux, zone composée de forêts (environ 25 000 ha) :
 - . massif de Fontainebleau.

Le fait d'être situé dans un site Natura 2000 doit être signalé dans le Plan simple de gestion.

Habitats et espèces retenus

Les habitats d'intérêt communautaire associés à la forêt sont présentés dans le tableau 5 page 19.

Le site du bois de Vaires-sur-Marne ne dispose pas d'habitat associé à la forêt.

Les espèces d'intérêt communautaire présentes en forêt sont pour la plupart des espèces protégées au niveau national. En forêt francilienne, on rencontre notamment les espèces citées dans le tableau 6 page 20.

tab.5 : Habitats d'intérêt communautaire associés à la forêt en Seine-et-Marne
(source : DIREN Île-de-France [site], informations transmises à la Commission européenne au 15 juin 2004).

	La Bassée	Massif de Fontainebleau
<ul style="list-style-type: none"> - en gras : habitats prioritaires, en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière, - <i>en maigre</i> : autres habitats répertoriés par la directive. <p>Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %).</p> <ul style="list-style-type: none"> - A : site remarquable pour cet habitat (15 à 100 %) - B : site très important pour cet habitat (2 à 15 %) - C : site important pour cet habitat (inférieur à 2 %) - D : espèce présente mais non significative - nc : non communiqué 		
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes		C
Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne commun	C	
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion		P
Forêts mixtes à chêne pédonculé	C	
Formations à Genévrier		C
Formations stables xérophiles à Buis		
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous bois à Houx		C
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		C
Lacs eutrophes naturels		C
Landes humides atlantiques septentrionales à bruyères		C
Landes sèches européennes		C
Marais calcaires		C
Mégaphorbiaies hygrophiles	C	
Pelouses calcaires de sables xériques		C
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	C	C
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		C
Prairies à Molinia	C	

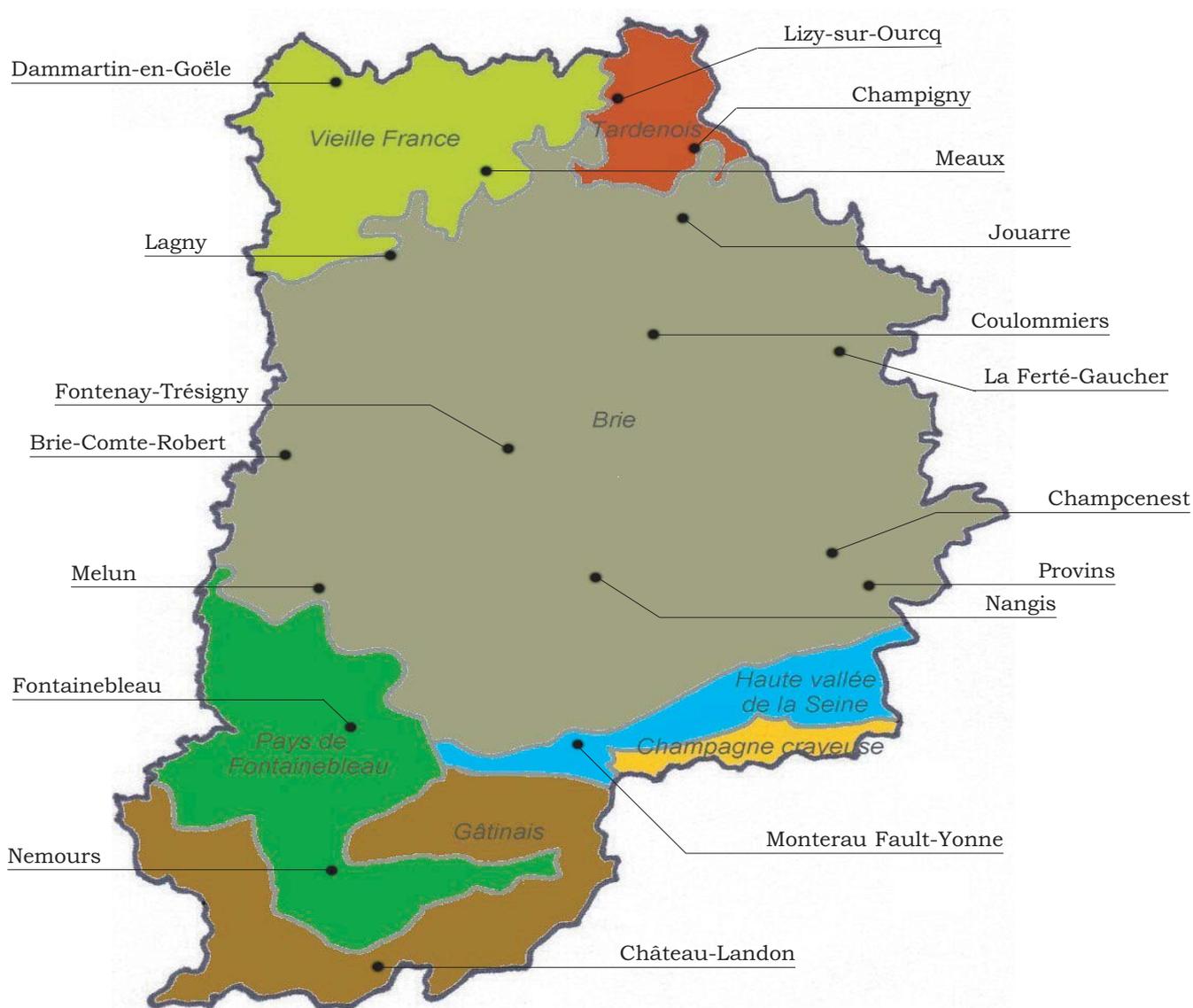
tab.6 : Espèces d'intérêt communautaire présentes en forêt en Seine-et-Marne
(source : DIREN Île-de-France [site], informations transmises à la Commission européenne
au 15 juin 2004).

		La Bassée	Bois de Vaires-sur-Marne	Massif de Fontainebleau
<p>- en gras : habitats prioritaires, en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière,</p> <p>- en maigre : autres habitats répertoriés par la directive.</p> <p>Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %).</p> <p>- A : site remarquable pour cet habitat (15 à 100 %)</p> <p>- B : site très important pour cet habitat (2 à 15 %)</p> <p>- C : site important pour cet habitat (inférieur à 2 %)</p> <p>- D : espèce présente mais non significative</p> <p>- nc : non communiqué</p>				
Invertébrés	Barbot			C
	Ecaille chinée			C
	Grand capricorne		C	
	Lucane cerf-volant			C
	Taupin violacé			C
Poissons	Bowièrre	D		
	Chabot	C		
Amphibiens et reptiles	Triton crêté		C	C
Oiseaux	Aigle botté			D
	Alouette lulu			D
	Autour des Palombes			nc
	Balbusard pêcheur			nc
	Bécasse des bois			nc
	Bécassine des marais			nc
	Bihoreau gris			C
	Blongios nain			D
	Bondrée apivore			C
	Busard des roseaux			D
	Buse variable			nc
	Butor étoilé			D
	Engoulevent d'Europe			C
	Epervier d'Europe			nc
	Faucon crécerelle			nc
	Faucon hobereau			nc
	Fauvette pitchou			D
	Grive litorne			nc
	Guêpier d'Europe			nc
	Martin-pêcheur d'Europe			D
	Merle à plastron			nc
	Pic cendré			C
	Pic mar			C
	Pic noir			C
	Pie grièche échorcheur			D
	Pipit rousseline			D
	Râle d'eau			nc
	Rousserolle turdoïde			nc
	Sterne pierregarin			D
	Torcol fourmilier			nc
Mammifères	Grand Murin			D
	Petit Murin			D
	Vespertilion de Bechstein			D

Dans quelle région forestière se situe ma forêt ?

La Seine-et-Marne est découpée en 7 régions forestières aux caractéristiques climatiques, géographiques, géologiques et donc forestières bien distinctes (différenciées en couleur sur la carte ci-dessous). Certaines ont une vocation forestière marquée comme le Pays de Fontainebleau avec un taux de boisement très élevé (52 %) ; d'autres ont un caractère agricole affirmé comme la Champagne crayeuse avec un taux de boisement très faible (2 %). Des informations complémentaires sont fournies dans le chapitre consacré à chaque région forestière.

Pour savoir où se situe ma forêt, je me reporte à la carte.



Carte de la Seine-et-Marne



Qui contacter dans le département de la Seine-et-Marne ?

Suivant l'objet de ma demande...

Défense des intérêts des sylviculteurs,
représentation, assurance,
informations juridiques, législatives et économiques
Conseil technique

Réunions techniques d'information

Mise en place d'essais, expérimentation

Problèmes phytosanitaires

Certification

Demande de subvention

Demande d'autorisation de coupe extraordinaire

Déclaration de coupe d'urgence

Demande d'autorisation administrative de coupe

Délivrance de certificat ISF ou Monichon

Boisement des terres agricoles

Agrément du PSG

Elaboration des documents de gestion

Gestion forestière : réalisation de travaux

Commercialisation, expertise, estimation

Aide à l'élaboration d'un dossier

de demande de subvention

Demande de plan de chasse

Réclamation ou recours sur le plan de chasse

Renseignements sur les contrats Natura 2000

je peux contacter :

Syndicat des propriétaires forestiers
sylviculteurs

CRPF, coopératives, experts forestiers,
Chambre d'agriculture

CRPF, GDF 77, Syndicat des propriétaires
forestiers sylviculteurs, Chambre
d'agriculture

CRPF, GDF 77

Correspondant départemental du
Département santé des forêts

PEFC Île-de-France, CRPF, GDF 77, chambre
d'agriculture, coopératives, experts forestiers
DDAF

CRPF

CRPF

DDAF

DDAF

DDAF, ADASEA

CRPF

Coopératives, experts forestiers

Coopératives, experts forestiers, techniciens
forestiers indépendants

Coopératives, experts forestiers

Coopératives, experts forestiers

Fédération départementale des chasseurs

Préfet de département

DDAF, DIREN

Les adresses sont disponibles au CRPF Île-de-France Centre

Région forestière

de l'Essonne

des Yvelines



Ma région forestière

SRGS

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Beauce

Caractéristiques naturelles

La Beauce est une vaste région naturelle, principalement localisée en région Centre dans les départements de l'Eure-et-Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher. Elle s'étend aussi en Île-de-France où elle couvre 52 805 ha (soit 9 % de la surface régionale), seuls 4 278 ha sont boisés (tab.1).

Elle est formée d'un plateau faiblement ondulé, creusé par quelques rivières aux vallées encaissées comme la Juine, l'Essonne ou l'Orge.

Climat

Abritée des vents d'ouest par les collines du Perche, la Beauce a un climat caractérisé par une faible pluviométrie. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 10,5°C et on compte plus de 60 jours de gelée par an (tab. 2). Le brouillard est fréquent. Ce climat est peu propice à la végétation forestière.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Beauce.

Pluiosité	500 à 650 mm/an
Gelées	64 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10,5°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Beauce en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Yvelines	Essonne	Total
Surface totale	16 461 ha	36 344 ha	52 805 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	1 115 ha	3 163 ha	4 278 ha
Taux de boisement	7 %	9 %	8 %
Altitude	150 mètres		
Cours d'eau principaux	l'Essonne, la Juine, l'Orge		

Région de culture et d'élevage où la forêt ne résiste que sur les sols les plus ingrats



Géologie et pédologie

La Beauce a une remarquable unité géologique. Elle est constituée quasi uniquement par des calcaires très perméables presque toujours recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limon des plateaux qui donnent des sols bruns, plus rarement des rendzines. On trouve également quelques zones de transition en bordure des rivières du bassin de la Seine, avec les sables de Fontainebleau, donnant des sols podzoliques.

Contexte général et vocation forestière

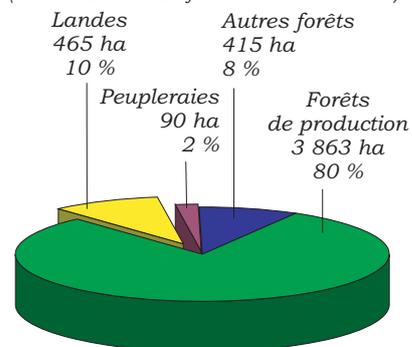
La région présente des potentialités agricoles très fortes : plus de 85 % du territoire est destiné à ces activités agricoles. La forêt est reléguée sur les sols plus difficiles, superficiels et secs ou sur les fortes pentes longeant les vallées.

La forêt de la Beauce

Boisements et formations végétales

Cette région est peu propice à la végétation forestière. La forêt n'est guère représentée que dans les vallées ou les dépressions impropres à la culture. La Beauce ne comportant aucun grand massif forestier, la forêt est éparpillée en petites unités, en rideaux boisés ou occupe le flanc des vallées. La peupleraie y occupe une place très modeste (fig.1).

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



Structure de la propriété

En Beauce, la forêt a la particularité d'être en totalité privée. La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha avoisine les 20 ha. La part des propriétés de petite taille (tab.3) est importante.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

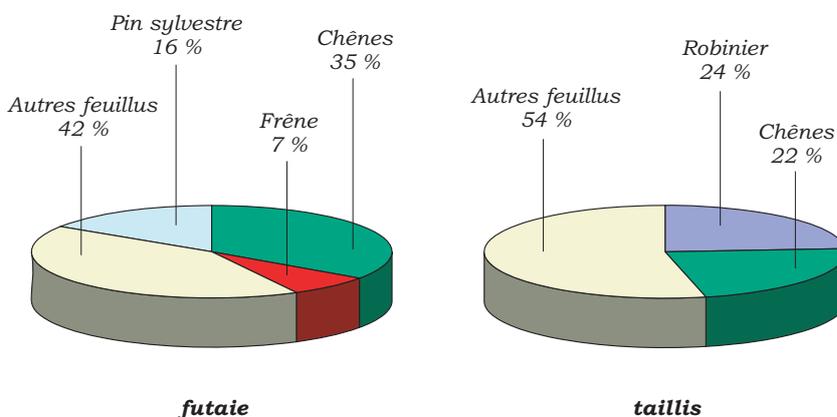
Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	19 %
10 à 25 ha	15 ha	20 %
plus de 25 ha	72 ha	61 %

Essences principales des forêts privées

Les feuillus (89 % - 3 470 ha)
 Les chênes sessile et pédonculé dominant(fig.2). Ils sont accompagnés par d'autres essences comme le tremble ou le frêne. Le robinier est très présent dans les taillis.

Les résineux (11 % - 390 ha)
 Le pin sylvestre est la seule essence résineuse représentée en Beauce.

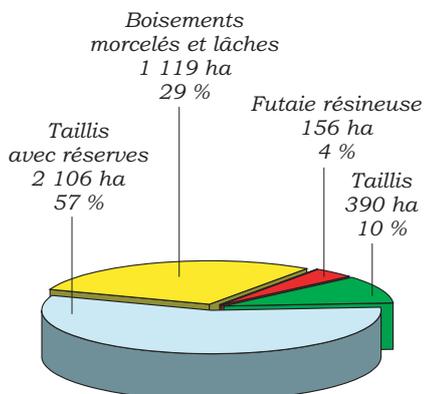
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les peuplements sont majoritairement constitués de taillis avec réserves. Ils représentent 57 % de la surface boisée privée (fig.3). Il faut noter la part très importante des boisements morcelés feuillus qui représentent 26 % de la surface boisée privée (3 % de boisements lâches).

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée de la Beauce
(source : Inventaire forestier national 1994).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse est très pratiquée en Beauce. Le grand gibier peut présenter localement une contrainte forte pour les peuplements. Dans les bosquets et boqueteaux, on trouve principalement du petit gibier (perdrix, faisan et lièvre) mais aussi des chevreuils, également présents dans la plaine.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le tourisme est très peu développé. Seules les vallées peuvent présenter un intérêt paysager et touristique.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Le site des pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine est proposé comme site d'importance communautaire dans le cadre de la démarche Natura 2000. Ce site ne comprend pas de surface forestière.

Région forestière

▶ de l'Essonne

▶ de la Seine-et-Marne

▶ de la Seine-Saint-Denis

▶ du Val-de-Marne



Ma région forestière

SRGS

▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Brie

Caractéristiques naturelles

Cette région couvre une surface de 378 182 ha (tab.1), soit plus de 30 % de la surface régionale. C'est une des plus importantes régions forestières de l'Île-de-France. Elle est principalement localisée dans le département de la Seine-et-Marne et se prolonge légèrement dans l'Essonne et sur la Petite couronne. En dehors de la région Île-de-France, elle s'étend dans les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne (Champagne-Ardenne et Picardie).

A elle seule, elle représente un peu plus de 60 % de la surface forestière de la Seine-et-Marne.

La Brie est un plateau au relief atténué mais incliné vers l'ouest. L'altitude est comprise entre 100 mètre à l'ouest et 200 mètres à l'est. La Brie est limitée par les vallées de la Marne puis de l'Ourcq au nord, et de la Seine au sud.

Climat

Le climat est de caractère océanique dégradé, relativement frais et humide (tab.2). Les précipitations annuelles sont bien réparties au cours de l'année.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Brie.

Pluviosité	580 à 675 mm/an
Gelées	63 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10,5°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Brie en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Seine-et-Marne	Paris et Petite couronne	Essonne	Total
Surface totale	349 883 ha	15 730 ha	12 569 ha	378 182 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	74 463 ha	3 100 ha	4 505 ha	82 068 ha
Taux de boisement	21 %	20 %	36 %	22 %
Altitude	entre 100 et 200 mètres			
Cours d'eau principaux	l'Yerres, le Grand Morin, l'Aubetin, l'Almont, l'Ancoeur, la Voulzie			

Grenier à blé de la capitale, la Brie renferme de belles forêts mais aussi des petits bois et boqueteaux



Géologie et pédologie

Le substrat géologique de la Brie est surtout constitué de formations argileuses (argile à meulière) très fréquemment recouvertes de limon d'épaisseur variable.

Localement, la meulière est surmontée de lentilles de sable de Fontainebleau.

Les cours d'eau, creusant plus ou moins le plateau, découvrent le long de leurs berges des couches sous-jacentes (argiles vertes, marnes, gypse et travertin).

Des couches plus profondes (calcaires et sables) apparaissent dans la vallée de la Marne.

Les alluvions anciennes occupent une large place dans la région et dominant dans les vallées de la Marne et des deux Morin où elles ont été exploitées largement.

Les sables et grès donnent des sols souvent profonds mais pauvres (sols généralement podzoliques).

Document consultable

Le catalogue des stations forestières de la Brie francilienne (P. Loussot, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, 2006).

Dans les limons des plateaux se développent des sols bruns lessivés ou lessivés à texture fine, souvent hydromorphes lorsque la pente trop faible interdit le drainage. Les calcaires donnent des sols bruns calcaires, généralement cultivés, ou des rendzines plutôt boisées.

Dans l'ensemble de la région, les sols bruns lessivés prédominent largement.

Contexte général et vocation forestière

La Brie est une terre de grands labours et de pâtures artificielles. Les sols riches sont généralement réservés à la culture. Ils possèdent de bonnes potentialités agricoles (environ 60 % des terres). La Brie est considérée comme un "grenier à blé" pour la capitale. Sa partie ouest constitue une zone péri-urbaine de l'agglomération parisienne.

La forêt en Brie est le plus souvent située sur des sols hydromorphes ou sur des berges de rivières

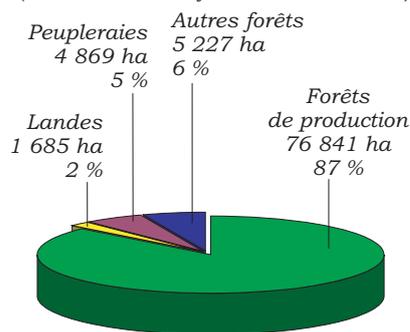
impropres à la culture. Malgré tout, sa localisation n'est pas toujours expliquée par la nature des sols. La forêt se rencontre aussi parfois sur des limons de qualité.

La forêt de la Brie

Boisements et formations végétales

La forêt, bien que présente dans toute la région, tient surtout une place importante à l'ouest, dans la

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



Structure de la propriété

Brie boisée, où les forêts d'Armainvilliers, Crécy, Malvoisine forment un massif pratiquement continu. Dans le sud de la région, les forêts de Champagne, Valence et Villefermoy sont contiguës. En dehors des grands massifs domaniaux ou privés, des petits bois ou boqueteaux rompent la monotonie des grandes zones de culture (fig.1).

Le peuplier occupe une place très importante sinon par la surface, du moins pour la production. On le rencontre principalement dans les vallées de la Marne et de la Seine. Les peupliers en alignements sont aussi très fréquents.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	11 %
10 à 25 ha	16 ha	14 %
plus de 25 ha	84 ha	75 %

La forêt de la Brie est à 70 % privée. Cependant, dans l'Essonne et la Petite couronne, la tendance est inversée et la forêt soumise au régime forestier représente 79 % de la surface boisée (69 % en domanial et 10 % pour les autres forêts publiques dont les forêts régionales). Une part non négligeable de la forêt privée appartient à des petits propriétaires (tab.3).

Essences principales des forêts privées

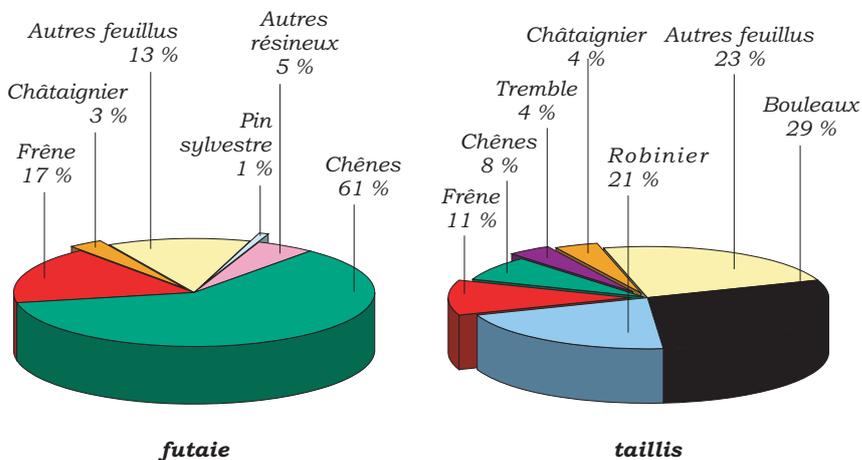
Les feuillus (97 % - 54 400 ha)

Dans la forêt de la Brie, les chênes sont majoritaires en futaie. Ils représentent à eux seuls 61 % de la surface privée boisée de la région forestière (fig.2). Le frêne arrive en seconde position avec 17 %.

Les résineux (3 % - 1 680 ha)

Les résineux sont très peu représentés. Douglas et pin sylvestre sont les essences les plus rencontrées.

fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier National 1994).

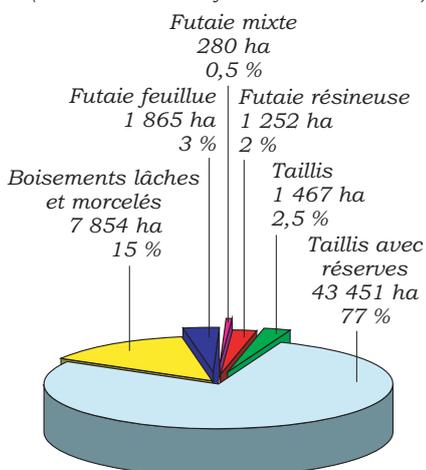


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Comme dans toute l'Île-de-France, le type de peuplement le plus présent est le taillis avec réserves. Il occupe plus de 77 % de la surface boisée privée (fig.3).

Le taillis simple n'occupe pas une place importante. Il est essentiellement composé de bouleaux et de robinier.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée de la Brie (source : Inventaire forestier national 1994)



Autres fonctions de la forêt

La chasse

En Brie, la chasse tient une place importante en forêt. La proximité de Paris attire de nombreux chasseurs sur des territoires naturellement très favorables au gibier. Les populations de chevreuils et surtout de cerfs sont en augmentation régulière. En 2002-2003, les attributions de bracelets de cerfs et de chevreuils pour la Seine-et-Marne étaient respectivement de 780 et 6 000, alors qu'en 1982-1983, ces chiffres n'étaient que de 160 et 1 500.

Le tourisme et la fréquentation du public

Plusieurs forêts domaniales et régionales sont présentes dans cette région forestière et permettent de répondre à la demande du public de la Grande couronne (forêts domaniales de Crécy, de St-Germain, d'Armainvilliers, de Jouy, de Sourdun, forêt régionale de Ferrières, bois Saint-Martin,...). En Petite couronne, où la fréquentation est plus forte, la forêt domaniale de Notre-Dame constitue un des plus grand massif de la petite couronne parisienne. Elle a vu sa fréquentation s'accroître depuis 20 ans, en particulier depuis ses aménagements pour le public (accès piétonniers).

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Le site du bois de Vaire-sur-Marne est proposé comme site d'intérêt communautaire dans le cadre de la démarche Natura 2000. D'autres sites sont également proposés mais ne concernent pas les milieux forestiers.

Région forestière de la Seine-et-Marne



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Champagne crayeuse

Caractéristiques naturelles

La Champagne crayeuse est localisée au sud-est de l'Île-de-France et couvre 8 614 ha dont seulement 147 ha boisés (tab.1).

Cette petite région forestière, anecdotiquement présente en Île-de-France (à peine 1 % de la surface totale), est essentiellement située en Champagne-Ardenne et se prolonge en Picardie et Bourgogne. La Champagne crayeuse se présente comme un plateau exposé au nord-ouest.

Climat

Le climat est soumis aux influences atlantiques et continentales. La température moyenne annuelle avoisine 10°C. Les précipitations présentent un minimum au printemps (tab.2).

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Champagne crayeuse.

Pluviosité	600 à 650 mm/an
Gelées	61 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10°C

Géologie et pédologie

Cette région forestière repose essentiellement sur la craie Sénonienne caractéristique de la Champagne crayeuse.

Elle est recouverte en quelques endroits de limons des plateaux. Les argiles plastiques et cailloutis à silex roulés du Sparnacien forment également quelques placages très réduits.

La craie donne une rendzine, localement une rendzine rouge (zone de limon). Les placages du Sparnacien donnent généralement des sols lessivés.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Champagne crayeuse en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Seine-et-Marne
Surface totale	8 614 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	147 ha
Taux de boisement	2 %
Altitude	entre 70 et 150 mètres
Cours d'eau principaux	l'Yonne (en limite sud-ouest)

Contexte général et vocation forestière

La forêt n'occupe qu'une surface de 150 ha environ, ce qui représente le plus faible taux de boisement de la Seine-et-Marne (1,7 %). 99 ha ont été classés en formations boisées de production par l'Inventaire forestier national. Cette faible surface s'explique en grande partie par les défrichements effectués dans les années 1970.

Plus de 85 % de cette région forestière sont composés de terrains agricoles. 10 % de sa surface sont classés en eaux et terrains improductifs.

Une forêt calcicole,
rarement avec un
objectif de production

Document consultable

Typologie forestière en vue du réaménagement paysager multifonctionnel de la Champagne crayeuse. (S. Thévenin, Direction régionale de l'agriculture et de la forêt et Centre régional de la propriété forestière de champagne-Ardenne, 1996).



Les rares forêts de cette petite région ont plus un intérêt biologique qu'un intérêt de production ligneuse.

La forêt de la Champagne crayeuse

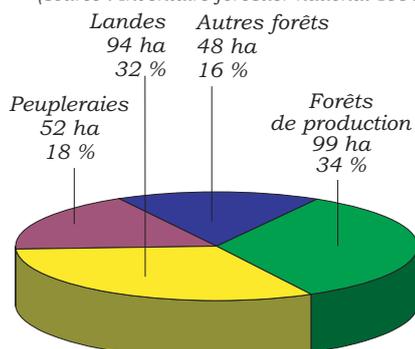
Boisements et formations végétales

La forêt est constituée par un massif relativement important et par de petits boqueteaux sur le plateau (fig.1). La vallée de l'Yonne est occupée par quelques peupleraies.

Structure de la propriété

Il n'y a pas de forêt relevant du régime forestier en Champagne crayeuse. La forêt est donc entièrement privée.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1993).



Essences principales des forêts privées

La forêt est de type calcicole, sauf dans la vallée de l'Yonne qui est dominée par une aulnaie-peupleraie.

Les feuillus (54 % - 53 ha)

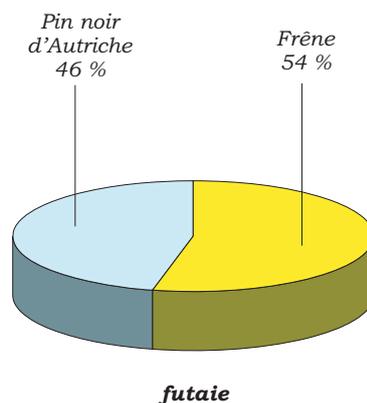
L'essence principale est le frêne (fig.2).

Les autres essences ponctuellement rencontrées sont le robinier, l'érable champêtre, l'orme, les tilleuls et le merisier.

Les résineux (46 % - 46 ha)

La principale essence résineuse est le pin noir d'Autriche.

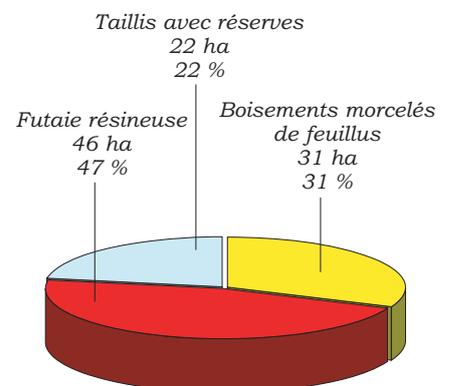
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1993).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

La futaie résineuse constitue le type de peuplement le mieux représenté en Champagne crayeuse (47 %) avec 46 ha (fig.3). Les autres types de peuplements présents sont les boisements morcelés de feuillus (31 %) et le taillis avec réserves (22 %).

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée de la Champagne crayeuse (source : Inventaire forestier national 1993).





SRGS

► RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Gâtinais

Caractéristiques naturelles

Le Gâtinais est situé au sud de l'Île-de-France et couvre 72 133 ha dans les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, pour 11 596 ha boisés (tab.1). Cette région forestière est principalement localisée dans les régions limitrophes, sur les départements du Loiret (Centre) et de l'Yonne (Bourgogne).

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Gâtinais en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Seine-et-Marne	Essonne	Total
Surface totale	64 173 ha	7 960 ha	72 133 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	9 950 ha	1 646 ha	11 596 ha
Taux de boisement	15 %	21 %	16 %
Altitude	40 à 200 m		
Cours d'eau principaux	le Loing, le Fusain, l'Essonne		

Climat

Le Gâtinais est une plaine d'altitude faible formant un couloir nord-sud se relevant sensiblement vers le sud et vers l'est. Elle est drainée par le Loing et son affluent, le Fusain. L'Essonne limite la région en bordure ouest. L'altitude y est comprise entre 40 et 200 mètres.

Le climat est en limite des influences atlantiques et continentales. La température moyenne annuelle est de 11°C environ (tab. 2). La hauteur moyenne annuelle des précipitations oscille autour de 640 mm. Les gelées tardives et les brouillards sont fréquents.

tab.2 : Données climatiques moyennes du Gâtinais.

Pluviosité	600 à 670 mm/an
Gelées	70 jours
Température moyenne	11°C

Les forêts occupent les terrains les moins propices à l'agriculture



Géologie et pédologie

Les assises géologiques sont très diversifiées :

- calcaire de Beauce surmonté de limons,
- craie surmontée d'argile à silex, parfois elle-même recouverte de limons,
- argiles imperméables, sables et cailloutis,
- alluvions.

Elles donnent naissance à des sols souvent évolués :

- sols hydromorphes sur les argiles imperméables,
- sols bruns lessivés sur argiles à silex, favorables aux chênes ;

Document consultable

Le catalogue Pays d'Othe, Champagne sénonaise, Gâtinais oriental, Puisaie des plateaux ; guide pour l'identification des stations et le choix des essences (L. Milard, Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Croigny, 2005).

sables et cailloutis favorables aux résineux,
- rendzines lorsque la craie affleure, là où la forêt est peu abondante.

Contexte général et vocation forestière

Le Gâtinais est en partie une région de polyculture et de petits élevages. Elle devient de plus en plus une région céréalière. La forêt occupe les terrains les moins propices à l'agriculture.

La partie est de la région forestière, moins favorable à l'agriculture, l'est beaucoup plus à la production ligneuse et concentre l'essentiel des surfaces boisées.

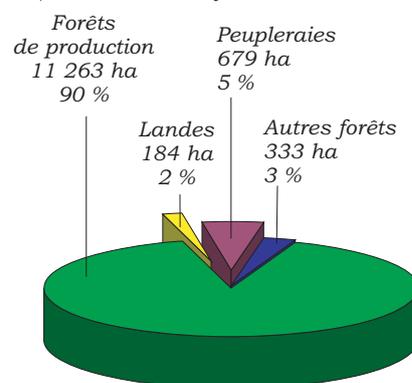
La forêt du Gâtinais

Boisements et formations végétales

Cette région forestière est occupée par des forêts assez étendues (bois de Cercanceaux, de la Brandelle, de la Montagne) mais aussi par de nombreux petits massifs dispersés dans les terres agricoles.

La peupleraie y occupe une place modeste.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



Structure de la propriété

La forêt du Gâtinais est privée à 99 %. Le pourcentage de forêts de plus de 25 ha est un des plus faibles de la région. A l'inverse, c'est là que l'on rencontre le plus de petites propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	21 %
10 à 25 ha	15 ha	21 %
plus de 25 ha	62 ha	58 %

Essences principales des forêts privées

La chênaie acidiphile est le groupement végétal le plus représenté. Sur argile, la chênaie-charmaie est très fréquente. Les pineraies de pin laricio et de pin sylvestre se développent dans les zones dégradées et les landes.

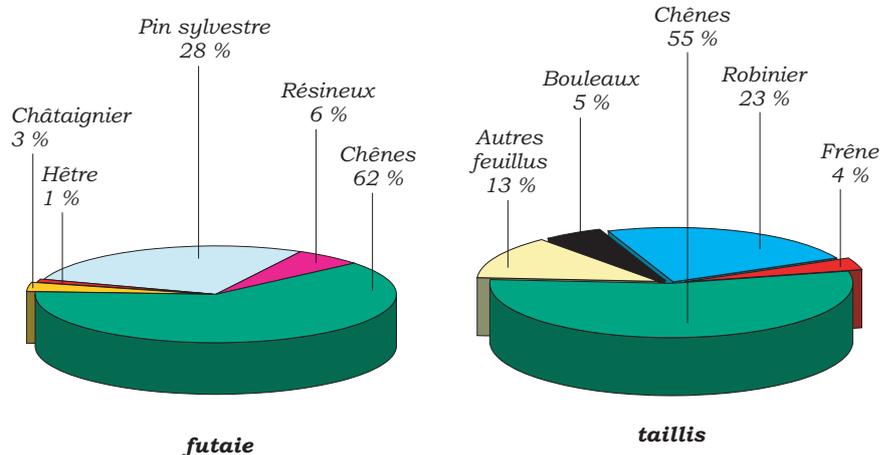
Les feuillus (78 % - 8 800 ha)

Les chênes dominent et représentent 62 % de la surface des formations boisées privées de production en futaie (fig.2). Le robinier est très fréquent dans les boqueteaux du Gâtinais.

Les résineux (22 % - 2 400 ha)

Les résineux trouvent leur place sur les sols sableux et caillouteux. La futaie résineuse est composée en grande majorité de pin sylvestre. On rencontre également du pin noir d'Autriche, du pin laricio et du douglas.

fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Le taillis avec réserves est très présent dans le Gâtinais et a progressé ces dernières décennies. La richesse et la qualité des réserves sont très variables (fig.3). La futaie feuillue n'occupe que 300 ha.

Les taillis sont rares et présentent des faciès très variés (charme, chêne, tremble, bouleau...). La plupart des petits bois et boqueteaux sont des taillis. Ils ont un réel intérêt cynégétique.

Les peuplements morcelés représentent une surface non négligeable.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

Les boqueteaux sont favorables à l'accueil de petit gibier (faisan et lièvre). La chasse constitue une activité importante et incite les propriétaires forestiers à maintenir les traitements de taillis simple, de taillis avec réserves et de taillis sous futaie.

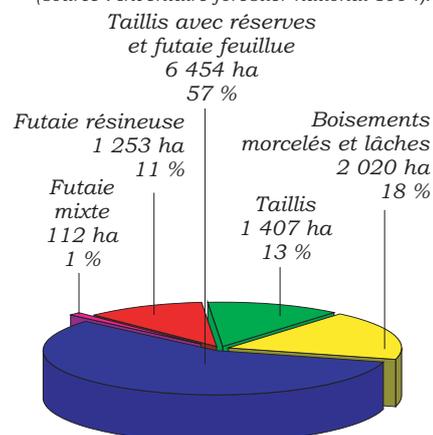
Le tourisme et la fréquentation du public

D'accès facile pour les Parisiens, le Gâtinais est une région assez fréquentée, proche du massif domanial de Fontainebleau.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français est situé en partie sur cette région. Il favorise un tourisme maîtrisé et développe des circuits touristiques et des circuits à thèmes.

De nombreuses résidences secondaires ont été implantées dans les massifs forestiers, notamment au cours des années 1960-70. Ce mouvement a été stoppé depuis par la généralisation des documents d'urbanisme.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée du Gâtinais (source : Inventaire forestier national 1994).



Région forestière de la Seine-et-Marne



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Haute vallée de la Seine ou Bassée

Caractéristiques naturelles

La Haute vallée de la Seine est située au sud-est de l'Île-de-France, en Seine-et-Marne, entre la Champagne crayeuse et la Brie. Elle est principalement localisée en Champagne-Ardenne et se prolonge également en Bourgogne. En Île-de-France elle couvre 22 878 ha, dont 3 200 ha sont boisés (tab.1).

Cette région correspond à la vallée de la Seine en amont de son confluent avec le Loing et la vallée de l'Yonne. Elle apparaît comme une zone déprimée, très plate, où les cours d'eau s'écoulent très lentement. L'altitude maximum est de 102 m. La région, souvent inondée en hiver, est parcourue par de nombreux petits affluents de la Seine.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Haute vallée de la Seine en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Seine-et-Marne
Surface totale	22 878 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	3 223 ha
Taux de boisement	14 %
Altitude	entre 0 et 102 mètres
Cours d'eau principaux	l'Yonne, la Seine

Climat

Le climat est de caractère atlantique à tendance continentale. La température moyenne annuelle est légèrement supérieure à 10°C (tab.2). La pluviosité est bien répartie : 140 jours environ. Il pleut tout au long de l'année.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Haute vallée de la Seine.

Pluviosité	680 à 700 mm/an
Gelées	60 jours
Température moyenne	10,4°C

Un paysage agricole avec des forêts alluviales à préserver



Géologie et pédologie

La vallée de la Seine est constituée pour l'essentiel d'alluvions anciennes et modernes. Les autres terrains constituant la région occupent une place négligeable.

Les alluvions modernes et tourbes, largement dominantes, sont bordées par les alluvions anciennes formant des terrasses.

Les alluvions modernes comportent en surface une couche d'alluvions fines reposant sur des sables et sur des graviers. L'épaisseur relative de ces trois éléments détermine les aptitudes du sol pour la populiculture.

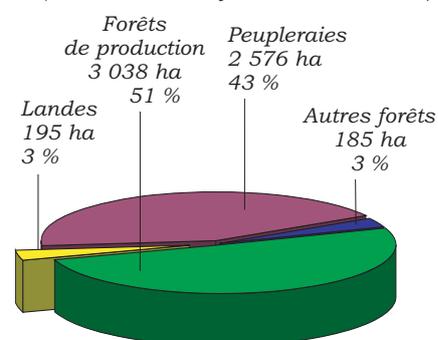
On rencontre également des sols tourbeux occupés par des taillis.

Les alluvions anciennes grossières et surélevées constituent des sols sans plan d'eau, occupés par des cultures et des vergers.

Contexte général et vocation forestière

Les terres de la Haute vallée de la Seine sont essentiellement destinées à l'agriculture mais une part importante de cette région forestière est aussi constituée d'eaux et de terrains improductifs (24 % de la surface totale). Les landes ne sont présentes qu'anecdotiquement (moins de 1 % de la surface). Les peupliers sont très présents (fig.1).

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



La forêt de la Haute vallée de la Seine

Boisements et formations végétales

Dans cette région forestière, les formations végétales se réduisent pratiquement au taillis tourbeux à aulne glutineux et saule et à l'aulnaie-peupleraie dans les secteurs mieux drainés.

Les seuls boisements de la Haute vallée de la Seine présentant un intérêt économique sont les peupleraies. Elles constituent l'essentiel des boisements mais sont comptabilisées pour la plupart en terrains agricoles. Elles sont plantées en plein ou en alignement en limite de terres agricoles.

Les forêts alluviales méritent d'être maintenues pour, entre autres, leur richesse biologique, leur rôle épurateur et de régulation des crues.

Structure de la propriété

La Haute vallée de la Seine ne comporte que des propriétés privées. La part des propriétés de plus de 25 ha y est très importante (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	13 %
10 à 25 ha	17 ha	15 %
plus de 25 ha	65 ha	73 %

Essences principales des forêts privées

Les feuillus (100 % - 3 038 ha)

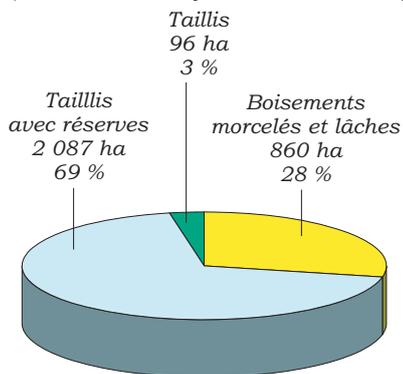
Les essences principales sont toutes feuillues. Il s'agit majoritairement du frêne (37 %), des chênes (23 %) et du tremble (7 %).

Les cultivars de peuplier les plus rencontrés sont le Robusta, le I 214 et quelques interaméricains.

Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Le taillis avec réserves constitue le type de peuplement le plus représenté avec quasiment 70 % de la surface boisée de production (fig.2). Cette région ne possède pas de futaie.

fig.2 Grands types de peuplements en forêt privée de la Haute vallée de la Seine (source : Inventaire forestier national 1994).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

Du point de vue cynégétique, la région est très favorable pour la chasse au gibier d'eau car elle est inondée en hiver.

Le tourisme et la fréquentation du public

Les forêts étant dans leur totalité privées, aucun espace forestier n'est à disposition d'un tourisme "vert".

La Seine est un atout naturel de cette région forestière. Le tourisme local est vraisemblablement plus orienté et développé autour de ce fleuve, comme la pêche par exemple.

La protection des milieux naturels

Un site a été proposé dans le cadre de Natura 2000 : "la Bassée" constitue une vaste plaine alluviale de la Seine. Elle abrite la plus grande et l'une des dernières forêts alluviales du Bassin parisien ainsi qu'un ensemble résiduel de prairies humides. Elle se caractérise par une flore originale pour la région parisienne, constituée d'espèces en aires disjointes ou en limite d'aire (médio-européennes notamment).

Région forestière

- ▶ **de l'Essonne**
- ▶ **des Hauts-de-Seine**
- ▶ **de la Seine-et-Marne**
- ▶ **du Val-de-Marne**
- ▶ **des Yvelines**



Ma région forestière

SRGS
 ▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Pays des Yvelines et de Fontainebleau

Caractéristiques naturelles

Avec 382 939 ha, le Pays des Yvelines et de Fontainebleau est la plus importante région forestière de l'Île-de-France (tab.1). Sa surface équivaut à 32 % de celle du territoire

Limitée au nord et à l'est par la vallée de la Seine et au sud par la Beauce, elle est principalement localisée en Île-de-France (90 %) et se prolonge légèrement en région Centre (10 %) dans le département de l'Eure-et-Loir.

D'altitude modeste (100 à 180 m), elle apparaît cependant assez vallonnée et offre des paysages très variés de plaines cultivées entre

coupées de crêtes boisées parfois sauvages (landes jonchées de chaos de grès de la zone de Fontainebleau).

Climat

Le climat est à la jonction des influences atlantique et continentale.

Cette région apparaît nettement plus fraîche que Paris et la vallée de la Seine (tab.2). Dans le secteur de Fontainebleau, du fait de l'important massif boisé, règne un climat local encore plus frais.

Les précipitations sont bien réparties sur toute l'année. Un pic à 730 mm/an est observé sur Fontainebleau. Les vents sont peu violents mais les gelées abondantes.

tab.2 : Données climatiques moyennes du Pays des Yvelines et de Fontainebleau.

Pluviosité	610 à 690 mm/an
Gelées	58 jours
Température moyenne	10°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Pays des Yvelines et de Fontainebleau en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Paris et Petite couronne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Total
Surface totale	18 088 ha	70 474 ha	169 336 ha	125 041 ha	382 939 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	2 462 ha	36 478 ha	56 353 ha	32 575 ha	127 868 ha
Taux de boisement	14 %	52 %	33 %	26 %	33 %
Altitude	100 à 180 mètres (sauf à proximité de la vallée de la Seine)				
Cours d'eau principaux	le Loing, l'Essonne, l'École, la Juine, l'Orge, la Renarde, l'Yvette, la Bièvre, l'Aulne, la Mauldre, la Vaucouleur.				

Une région forestière et agricole



Géologie et pédologie

Le Pays des Yvelines et de Fontainebleau a une géologie très complexe.

Schématiquement, il est constitué par des couches calcaires d'âge tertiaire : calcaire et meulière de Brie ou calcaire de Beauce, entre lesquelles s'intercale l'importante formation de sables et grès de Fontainebleau. Les calcaires sont très généralement recouverts de limon des plateaux.

Les nombreuses rivières qui parcourent la région découvrent sur leurs berges les couches géologiques successives.

Les sables, très généralement occupés par la forêt, donnent des sols lessivés, podzoliques ou des podzols. Ces derniers occupent d'importantes surfaces en forêt de Fontainebleau et au nord de Rambouillet.

Documents consultables

Guide pour le choix des essences en Pays d'Yveline et d'Essonne (G. Bailly, T. Beaufils, J.-P. Party, CRPF d'Île-de-France et du Centre, 2002).

Forêt domaniale de Fontainebleau, (A.-M. Robin, ONF, 1993).

Les limons des plateaux, presque toujours cultivés, donnent des sols bruns lessivés. Les calcaires donnent des sols bruns calcaires ou bruns eutrophes presque toujours cultivés ou, sur les bords des rivières, des rendzines portant des cultures ou des bois.

La région est assez bien pourvue en alluvions. On y trouve des sols riches en matière organique. Quelques rares tourbières sont présentes dans la vallée de l'Essonne.

Contexte général et vocation forestière

Les calcaires sont généralement recouverts de limons des plateaux et sont le domaine de la culture. Les sables, qui apparaissent sur les sommets et sur les pentes (cas général pour les sables de Fontainebleau), sont souvent boisés.

La région est une juxtaposition de plaines cultivées et de sommets, crêtes ou pentes boisées, intimement mêlés.

Le Pays des Yvelines et de Fontainebleau a une forte vocation forestière mais également paysagère.

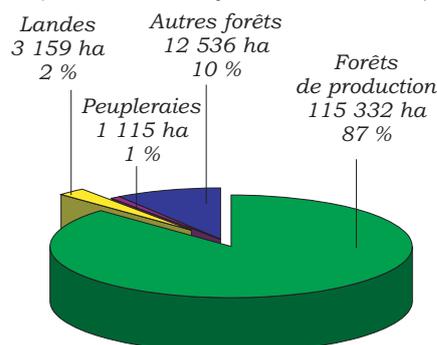
La forêt du Pays des Yvelines et de Fontainebleau

Boisements et formations végétales

Son taux de boisement est le plus important de la région.

La forêt présente deux très vastes massifs boisés : Fontainebleau et Rambouillet, entre lesquels des forêts privées d'importance variable forment un réseau pratiquement continu. Une troisième

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	17 %
10 à 25 ha	16 ha	18 %
plus de 25 ha	67 ha	65 %

masse boisée, plus modeste, est constituée par un ensemble de forêts pratiquement toutes domaniales formant au sud-ouest de Paris la première ceinture verte de la capitale. Ailleurs, les bois et boqueteaux occupent les sommets ou les bas de pente de bord des rivières, terrains délaissés par l'agriculture. La peupleraie représente un faible taux mais la surface occupée la place au troisième rang (fig.1) parmi les régions forestières franciliennes. Sauf exception, la forêt n'occupe que des sols pauvres, impropres à la culture.

Structure de la propriété

Les forêts privées sont majoritaires (répartition dans le tableau 3) mais la forêt domaniale occupe une place importante puisqu'elle représente environ 40 % de la surface totale boisée de la région forestière. Plusieurs forêts régionales sont également présentes (forêts régionales de Marcoussis, de St-Eutrope, de St-Vrain,...).

Essences principales des forêts privées

De nombreux groupements écologiques forestiers se rencontrent dans cette région forestière. Le climat local plus frais permet au

hêtre de se développer alors qu'il végète dans le reste de la région. Les principales associations végétales rencontrées sont :

- la chênaie acidophile avec ses différents faciès,
- la chênaie-charmaie, notamment sur limon des plateaux, souvent en bordure des forêts situées en limite de la plaine,
- la hêtraie calcicole, en conditions limites, sur sol calcaire en forêt de Fontainebleau,
- la chênaie pubescente, qui existe à l'état de reliques en station chaude sur calcaire,
- la chênaie-frênaie calcicole, localisée au pied des pentes calcaires,
- l'aulnaie-peupleraie, bien représentée dans toutes les vallées de la région sur alluvions modernes.

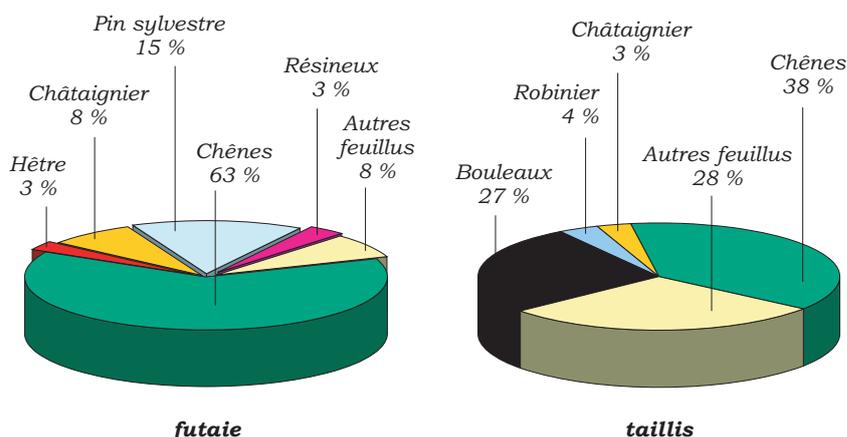
Les feuillus (90 % - 59 000 ha)

En futaie, les chênes sont dominants et représentent 63 % de la surface boisée de la région forestière privée (fig.2). Dans une moindre mesure, d'autres essences comme le châtaignier, le frêne et le bouleau sont également présentes. Chênes et bouleau sont les essences principales du taillis.

Les résineux (10 % - 6 615 ha)

Les résineux, bien présents dans cette région forestière, sont majoritairement localisés autour du massif de Fontainebleau. Composés essentiellement de pin sylvestre (environ 5 770 ha) ils sont aussi constitués de façon plus sporadique de pin maritime, douglas ou pin laricio.

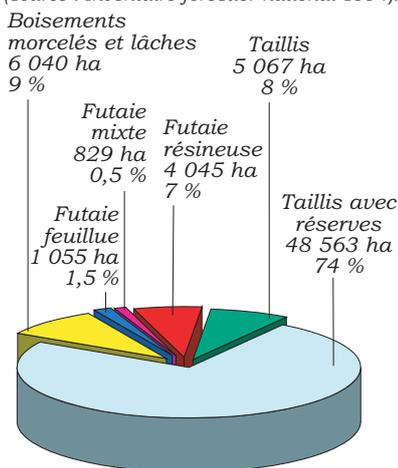
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Le type de peuplement le plus représenté est le taillis avec réserves avec 74 % de la surface totale (fig.3). Viennent ensuite les boisements morcelés de feuillus, les taillis et les futaies résineuses. Les autres types de peuplements présents sont marginaux .

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée du Pays des Yvelines et de Fontainebleau (source : Inventaire forestier national 1994).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

Elle y tient une place importante. La pratique de la vénerie est présente dans de nombreuses forêts et attire beaucoup d'amateurs. Le territoire est également très favorable au petit gibier. Le grand gibier est très présent, parfois trop, dans les massifs les plus importants. Localement, les cervidés exercent une forte pression sur les boisements. Le propriétaire doit pouvoir ajuster sa demande de bracelets de manière à atteindre l'équilibre sylvo-cynégétique, en concertation avec son locataire de chasse.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le Pays des Yvelines et de Fontainebleau possède de nombreux sites connus pour leur beauté, leurs paysages ou pour leur histoire (vallée de Chevreuse, rochers de Fontainebleau, étangs de Rambouillet).

Offrant un cadre de vie agréable à proximité de Paris, beaucoup de Parisiens y ont installé leur résidence secondaire voire leur résidence principale.

Les grands massifs domaniaux de cette région forestière offrent une bonne disponibilité face à la forte demande du public ; cependant

certaines propriétés forestières privées jouxtant ou comprises dans ces grands massifs, peuvent subir ponctuellement cette forte fréquentation.

Les Parcs naturels régionaux contribuent également à cet accueil. Deux d'entre eux sont présents sur ce territoire : le Gâtinais français et la Haute vallée de Chevreuse. 40 % du territoire du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse est constitué de forêts dont une partie est sur le massif de Rambouillet. Près des deux tiers appartiennent à la forêt privée.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Plusieurs sites Natura 2000 sont en projet sur cette région forestière : forêt de Rambouillet, coteaux et boucles de la Seine, tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines, massif de Fontainebleau, marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne, buttes gréseuses de l'Essonne...

Les Parcs naturels régionaux ont également une mission d'inventaire statistique des espèces et espaces naturels présents et de connaissance sur leur territoire dans le respect de la propriété privée.

Région forestière de la Seine-et-Marne



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Tardenois

Caractéristiques naturelles

Le Tardenois constitue la limite nord-est de l'Île-de-France. Il couvre 17 821 ha (8 % du territoire de la Seine-et-Marne), dont 3 811 ha boisés soit à peine 3 % de la surface boisée départementale (tab.1). Cette petite région forestière en Île-de-France, est principalement située en Picardie, dans l'Aisne et en Champagne-Ardenne, dans la Marne.

Séparée des régions forestières Brie et Vieille France par la Marne et par l'Ourcq, le Tardenois repose sur un plateau découpé par de petites vallées. L'altitude de cette région oscille entre 100 et 250 mètres.

Climat

Le climat est de caractère atlantique avec des influences continentales. Les précipitations moyennes annuelles, comprises entre 650 et 900 mm, sont assez bien réparties dans l'année (tab.2).

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Tardenois en région Île-de-France
(source : Inventaire forestier national 1993).

tab.2 : Données climatiques de la station de Dammartin en Goële
(source : Météorologie nationale).

	Seine-et-Marne
Surface totale	17 821 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	3 811 ha
Taux de boisement	21 %
Altitude	entre 100 et 250 mètres
Cours d'eau principaux	tous en limite de la région forestière : la Marne (au sud), l'Ourcq (à l'ouest), le Clignon (au nord)

Pluviosité	720 mm
Température moyenne	10°C

La forêt est localisée sur les flancs des petites vallées



Géologie et pédologie

Les formations géologiques rencontrées sont assez variées : argiles et marnes (54 %), calcaires (20 %) formations meubles limoneuses ou sableuses (17 %),...

Document consultable

L'Identification des stations forestières de la Montagne de Reims, du Tardenois et du Soissonnais de la Marne. Guide pour le choix des essences et des orientations culturelles. (P. Bruyère, G. Lebleu, D. Marx, S. Thévenin, CRPF Champagne-Ardennes, 1997).

Contexte général et vocation forestière

Sur le flanc des petites vallées, les sols sont relativement peu profonds et souvent calcaires. Ils sont couramment boisés car peu propices à la culture. Sur le plateau, la culture des céréales réapparaît de même que quelques herbages. Les terrains agricoles occupent quasiment 70 % de la surface totale du Tardenois.

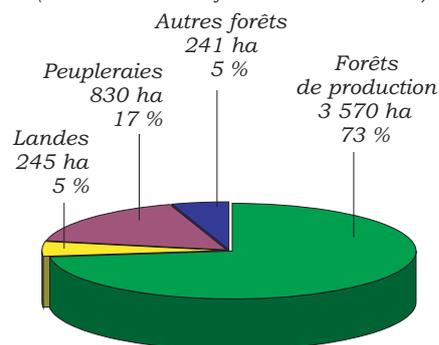
La forêt du Tardenois

Boisements et formations végétales

Avec 21 %, le taux de boisement de cette petite région forestière est légèrement inférieur au taux régional (23 %). La répartition de la pluviométrie au cours de la saison de végétation permet le développement de certaines espèces comme le cornouiller mâle dans les hêtraies-frênaies calcicoles.

Le peuplier a été planté dans la région entre les deux guerres dans les pâtures abandonnées ou dans les queues d'étang. Depuis, il a été introduit à l'intérieur des massifs après travail du sol. La peupleraie représente une surface non négligeable (fig.1) et se situe essentiellement dans la vallée de l'Ourcq.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1993).



Structure de la propriété

La forêt du Tardenois est à plus de 95 % privée. Il n'existe pas de forêt domaniale. La forêt soumise n'est représentée que par la forêt communale de Vendrest-Dhuisy (environ 165 ha).

Essences principales des forêts privées

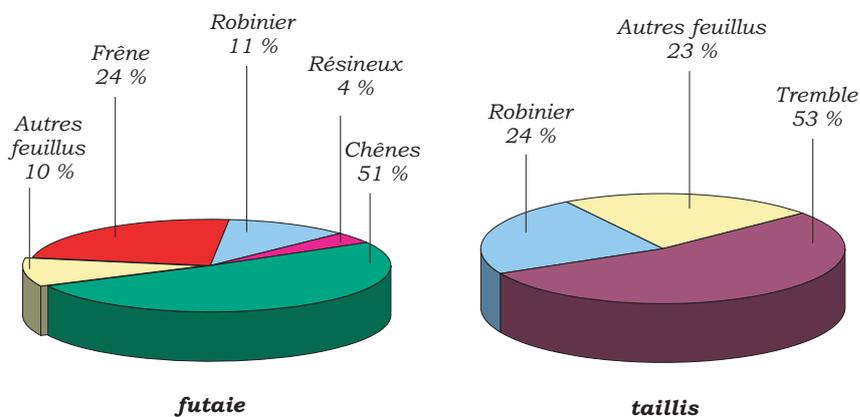
Les feuillus (96 % - 3 200 ha)
 La forêt du Tardenois est essentiellement composée de chênes (51 % de la surface forestière) et de frêne (24 %). Les essences fréquemment présentes dans les taillis sont le tremble et le robinier (fig.2).

Les résineux (4 % - 140 ha)
 Les résineux sont marginaux dans le Tardenois.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	14 %
10 à 25 ha	15 ha	22 %
plus de 25 ha	57 ha	64 %

fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1993).

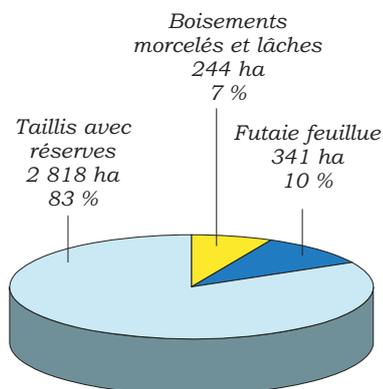


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Le taillis avec réserves est le type de peuplement le plus présent en Tardenois avec plus de 80 % de la surface boisée privée.

Les chênes pédonculé et sessile constituent les éléments dominants de la réserve. Le frêne s'associe souvent à ces deux essences.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée du Tardenois (Source : Inventaire forestier national 1993).



Autres fonctions de la forêt

Le tourisme et la fréquentation du public

Seule la forêt communale de Vendrest-Dhuisy, soumise au régime forestier, peut offrir un espace public de promenade à ses habitants.

Le tourisme semble cependant plus porté sur les bords de la vallée de l'Ourcq.

A noter que cette région forestière est traversée par l'A4 et comporte une sortie d'autoroute pouvant potentiellement faciliter l'accès du tourisme.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les forêts du Tardenois ne font actuellement pas l'objet de mesures particulières de protection des milieux naturels.

Région forestière

- ▶ des Hauts-de-Seine
- ▶ de Paris
- ▶ de Seine-Saint-Denis
- ▶ du Val-de-Marne
- ▶ du Val-d'Oise
- ▶ des Yvelines



Ma région forestière

SRGS

▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Vallée de la Seine

Caractéristiques naturelles

D'une longueur de 75 km environ et d'une largeur variant de 3 à 15 km, la région est quasiment limitée à la vallée. Elle s'étend sur pratiquement tous les départements de la région parisienne sauf l'Essonne et la Seine-et-Marne. Elle couvre entièrement la ville de Paris. Elle se prolonge en Haute-Normandie, dans l'Eure et la Seine-Maritime.

Cette région forestière apparaît comme une zone déprimée, très plate, où les cours d'eau s'écoulent très lentement.

Les coteaux calcaires constituent un paysage typique de la vallée de la Seine. Les pelouses sèches et les prairies au couvert végétal plus dense coiffent des falaises de craie dont la hauteur atteint 130 mètres au dessus de la Roche-Guyon.

Elle représente une surface de 53 126 ha dont 8 400 ha sont boisés (tab.1).

L'altitude moyenne est de 50 m.

Climat

Le climat est soumis à des influences atlantiques et continentales avec moins de 150 jours de pluie et 50 jours de gel par an (tab.2). Certains hivers connaissent des périodes de froid vif, mais de courte durée, avec des vents généralement faibles.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la vallée de la Seine en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Paris et Petite couronne	Yvelines	Total
Surface totale	23 947 ha	29 179 ha	53 126 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	1 357 ha	7 038 ha	8 395 ha
Taux de boisement	6 %	24 %	16 %
Altitude	environ 50 m		
Cours d'eau principaux	la Seine		

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Vallée de la Seine.

Pluviosité	570 à 600 mm/an
Gelées	50 jours
Température moyenne	11,5°C

Une forêt située le long des boucles de la Seine



La forêt de la Vallée de la Seine

Géologie et pédologie

La vallée de la Seine comporte essentiellement des alluvions anciennes et modernes. Le découpage a cependant inclus diverses formations géologiques dont les principales sont le calcaire Lutétien, les sables et argiles (Cuisien, Sparnacien, Bartonien inférieur) et les craies (Santonien, Coniacien).

Les calcaires grossiers et les sables sont assez abondants dans les méandres de la Seine, de Paris à Verneuil-sur-Seine. Ils constituent une partie de la forêt de Saint-Germain.

Les alluvions anciennes sont largement prédominantes. Il s'agit d'un épais gravier formant des terrasses situées 25 à 30 m au-dessus du niveau actuel du fleuve.

On y rencontre des sols alluviaux plus ou moins hydromorphes, des sols lessivés et à tendance podzologique des boucles de la Seine ainsi que quelques secteurs à rendzines.

Contexte général et vocation forestière

Cette région forestière, dont l'élément principal est la Seine, est composée à environ 75 % d'eau et de terrains improductifs. A peine 10 % du territoire est consacré à l'agriculture ce qui en fait la région forestière la moins agricole de l'Île-de-France, malgré l'importance du maraîchage et de l'arboriculture.

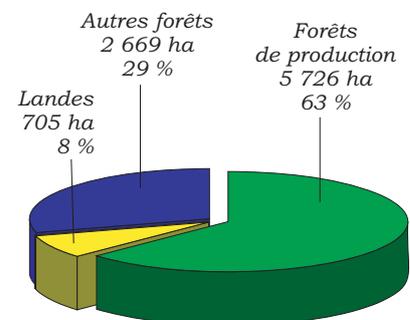
La forêt occupe environ 8 400 ha. Elle est localisée dans les boucles de la Seine, presque exclusivement sur les alluvions anciennes.

Boisements et formations végétales

Les principaux massifs de la région sont les bois de Vincennes et de Boulogne, la forêt de Saint-Germain, le bois de Verneuil, le bois de la Garenne et la forêt de Moisson. Ils occupent des surfaces généralement importantes.

La peupleraie ne trouve pas de terrains favorables dans la région (fig.1).

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



Structure de la propriété

La forêt est à 60 % domaniale. Elle est surtout représentée par la forêt de Saint-Germain à laquelle on peut ajouter les bois de Vincennes et de Boulogne appartenant à la ville de Paris.

La forêt soumise non domaniale est principalement représentée par les forêts communales de Conflans-Sainte-Honorine et de Bonnières et par la forêt régionale de Verneuil.

Les forêts privées de plus de 25 ha représentent 73 % de la surface des forêts privées (tab.3). C'est la région forestière où les forêts privées ont la plus grande taille.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	13 %
10 à 25 ha	17 ha	15 %
plus de 25 ha	65 ha	73 %

Essences principales des forêts privées

Les principales associations végétales sont :

- la chênaie-charmaie et la chênaie acidophile dans lesquelles le bouleau est très fréquent,
- l'ormiaie qui occupe les marges des forêts les plus proches de Paris,
- la chênaie pubescente dont il subsiste des témoins dans presque toutes les forêts de la région, en particulier sur craie ou calcaire Lutécien sur versants secs et chauds,
- les plantations résineuses à base de pin sylvestre occupent une place notable en forêt de Saint-Germain.

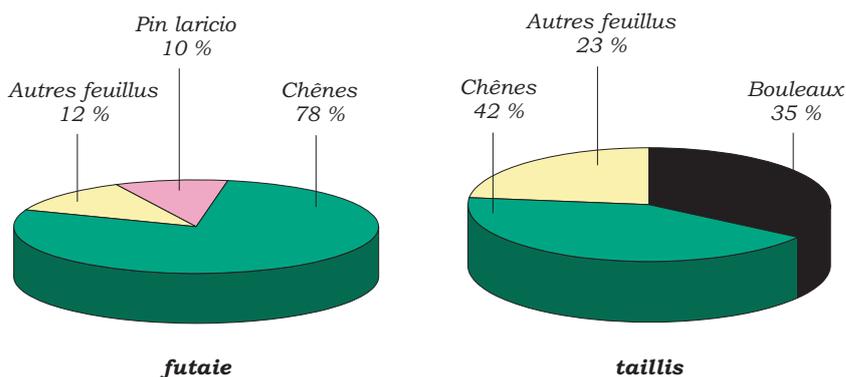
Les feuillus (93 % - 2 074 ha)

La forêt privée de la vallée de la Seine est composée à 70 % de chênes. Ils dominent largement dans la futaie (fig.2). Les bouleaux sont également présents sur ce territoire, principalement en taillis.

Les résineux (7 % - 164 ha)

Les résineux sont quasi exclusivement composés de pins laricio. Quelques autres essences résineuses sont ponctuellement présentes comme le pin maritime.

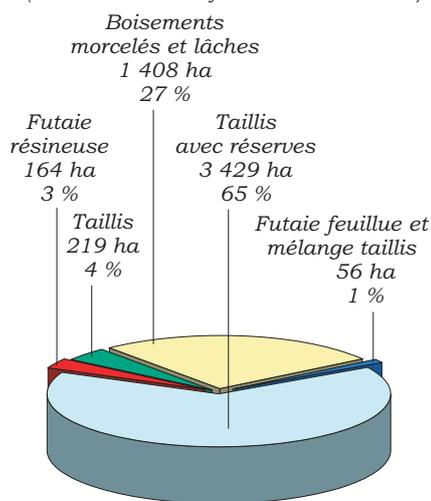
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Le taillis avec réserves est le type de peuplement le plus présent dans la vallée de la Seine, avec 65 % de la surface boisée privée (fig.3). Les boisements morcelés feuillus représentent 17 % du territoire privé boisé et les boisements lâches 10 %.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée de la Vallée de la Seine (source : Inventaire forestier national 1994).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La fréquentation intense de la plupart des forêts de la région enlève tout intérêt sur le plan cynégétique.

Le tourisme et la fréquentation du public

Avec un peu plus de 3 500 ha de forêt domaniale, la forêt de Saint-Germain constitue le deuxième massif forestier des Yvelines. Il offre un réseau fourni d'allées, de routes, de chemins et de pistes cavalières.

D'autres sites, comme la boucle de Moisson, sont également aménagés pour le tourisme et la fréquentation (base de plein air et de loisirs).

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Le maintien de la biodiversité est l'objectif premier du programme européen LIFE démarré sur les coteaux de la Seine en 1999. Le périmètre principal d'intervention concerne le territoire de cinq communes (Vétheuil, Haute-Isle, la Roche-Guyon, Gommecourt, Bennecourt) classé site du réseau Natura 2000 : "coteaux et boucles de la Seine". Ce site, composé à 53 % de forêts, contient des espèces et des habitats prioritaires. Les boucles de Guernes et de Moisson sont des lieux privilégiés d'observation de nombreux oiseaux.

Région forestière

▶ du Val-d'Oise

▶ des Yvelines



Ma région forestière

SRGS

▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Vexin français

Caractéristiques naturelles

Le Vexin français est situé au nord-ouest de l'Île-de-France. Il s'étend surtout dans le Val-d'Oise et un peu dans le nord des Yvelines (tab.1). Il se prolonge dans le département de l'Oise, en Picardie. En Île-de-France, le Vexin français est quasiment ceinturé de rivières avec la Seine au sud, l'Oise à l'est et l'Epte à l'ouest.

Les plateaux dominent, parfois ondulés et entaillés par de petites vallées. Ils sont quelquefois surmontés de buttes témoins (Arthies, Rosne, Marines) mais l'altitude ne dépasse guère 200 mètres.

Climat

Le climat est modéré, faisant la transition entre les climats atlantique et semi-continentale. Les précipitations, bien réparties tout au long de l'année, sont de l'ordre de 640 mm par an (tab.2). Il faut toutefois noter que la pluviosité est nettement moins favorable à Corneilles-en-Vexin (570 mm). La température moyenne annuelle est légèrement supérieure à 10°C.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Vexin français en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Yvelines	Val d'Oise	Total
Surface totale	15 691 ha	66 502 ha	82 193 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	5 119 ha	12 789 ha	17 908 ha
Taux de boisement	33 %	19 %	22 %
Altitude	100 m		
Cours d'eau principaux	l'Aubette, le Sausseron, la Viosne		

tab.2 : Données climatiques moyennes du Vexin français.

Pluviosité	550 à 660 mm/an
Gelées	55 jours
Température moyenne	10,4°C

Une vocation agricole marquée
mais un taux de boisement proche de la moyenne régionale



Géologie et pédologie

Le calcaire grossier constitue le substrat géologique du Vexin français sur lequel se sont déposés les sables et grès de Fontainebleau. Le limon éolien jaunâtre qui recouvre le plateau calcaire peut varier de 1 à 5 m d'épaisseur.

Documents consultables

Catalogue des stations Vexin -
Vieille France en 2006 (en projet).

Contexte général et vocation forestière

Malgré un taux de boisement proche de la moyenne régionale, le Vexin français reste une région à forte vocation agricole : 61 % du territoire est destiné aux terres agricoles.

La forêt est le plus souvent reléguée sur les buttes.

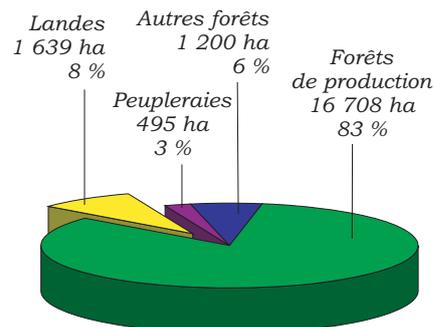
La forêt du Vexin français

Boisements et formations végétales

Les zones boisées se concentrent sur les buttes (Arthies, Rosne, Marines) et sur les marges du plateau calcaire (bois de la Tour du Laye, bois de Saint-Martin-la-Garenne), couvrant une surface d'environ 10 000 ha. Le bois du Chênay, situé sur les hautes terrasses alluviales de la Seine propose une imbrication originale de milieux calcaires et acides, en raison de la nature de son sol.

Le peuplier est présent le long des vallées de l'Epte et de l'Oise et occupe localement une place non négligeable (fig. 1).

fig.1 : Surface des types de formations végétales
(source : Inventaire forestier national 1994).



Structure de la propriété

Les terrains sont essentiellement privés. La forêt domaniale représente 2 % de la surface boisée (forêt domaniale de l'Hautil située dans le Val-d'Oise et les Yvelines). Les autres terrains soumis représentent 4 % (forêts régionales de la Roche-Guyon, de Galluis,...). Cette région forestière présente le plus faible pourcentage de propriétés de plus de 25 ha (tab.3).

Essences principales des forêts privées

Les feuillus (95 % - 15 000 ha)
La forêt du Vexin français est très largement composée de feuillus. Les chênes en constituent l'essence principale (50 % de la surface forestière boisée). Mais les essences comme le châtaignier ou le frêne occupent également une place importante de la surface forestière privée de production (fig.2). L'érable, le robinier, le hêtre ou le tremble sont présents mais de manière secondaire.

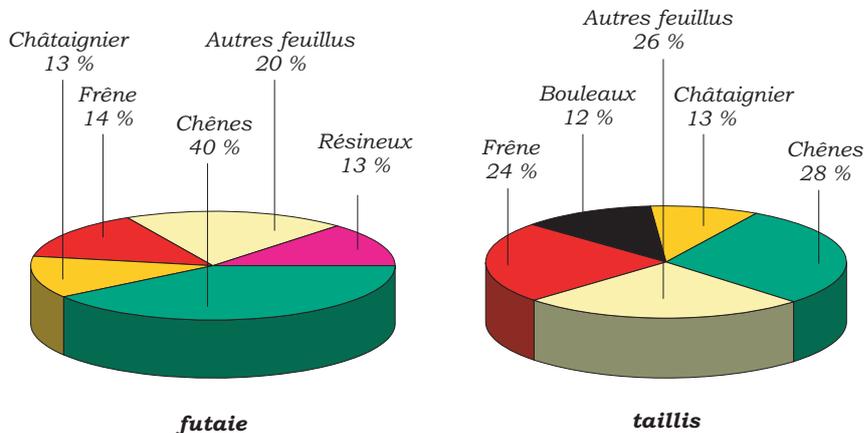
Le taillis simple est surtout composé de chênes, de frêne, de bouleau et de châtaignier, et quelquefois de robinier en bas des pentes sableuses.

Les résineux (5 % - 700 ha)
Composés essentiellement de sapin de Vancouver mais aussi de pin laricio et de douglas, les résineux sont peu présents dans la région.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	18 %
10 à 25 ha	15 ha	26 %
plus de 25 ha	57 ha	57 %

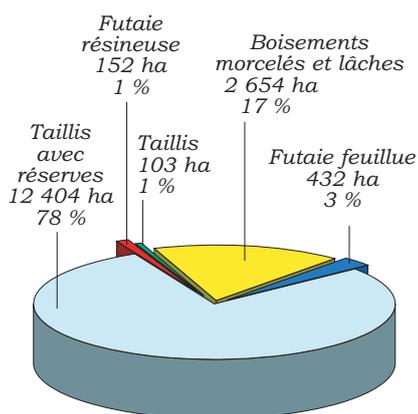
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

La forêt est représentée principalement par le taillis avec réserves de chêne sessile (fig.3). Le frêne, le châtaignier ou l'érable sont également présents en futaie. Les boisements morcelés de feuillus occupent 15 % du territoire boisé et les boisements lâches 2 %.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée du Vexin français (source : Inventaire forestier national 1994).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

Située à peu de distance de Paris, la région présente un fort intérêt cynégétique.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le Parc naturel régional du Vexin français s'étend sur la quasi-totalité de la région forestière. Il a pour mission de préserver l'espace rural et de sauvegarder et valoriser le patrimoine présent face à la pression urbaine croissante. Un des objectifs retenus dans la charte de ce parc consiste à développer un tourisme vert et culturel tout en le maîtrisant.

Une convention est également passée avec l'Éducation nationale ce qui permet au Parc de proposer des animations et d'intervenir sur des sujets variés (milieux naturels, eau,...)

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Le bois du Chênay est situé dans le site Natura 2000 des "coteaux et boucles de la Seine".

Le Parc naturel régional du Vexin français réalise des inventaires statistiques des espèces et espaces naturels sur son territoire.

Région forestière

- ▶ de la Seine-et-Marne
- ▶ de la Seine-Saint-Denis
- ▶ du Val-d'Oise



Ma région forestière

SRGS

▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Vieille France

Caractéristiques naturelles

La Vieille France est située au nord de l'Île-de-France sur les départements du Val-d'Oise, de la Seine-et-Marne et de la Petite couronne et représente une surface de 136 101 ha soit environ 11 % de l'Île-de-France (tab.1). Elle s'étend également en Picardie sur les départements de l'Oise et l'Aisne (pour 195 000 ha).

Il s'agit d'une plaine d'altitude moyenne (150 mètres) avec une série de buttes témoins boisées. Elle est limitée à l'ouest par l'Oise et à l'est par la vallée de l'Ourcq.

Climat

La Vieille France jouit d'un climat assez frais (tab.2). Les hivers sont peu rigoureux en général. Cependant, les gelées et les brouillards sont assez fréquents. Les précipitations sont bien réparties sur l'année. On note toutefois une baisse de la pluviosité quand on se rapproche de la vallée de la Seine.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Vieille France.

Pluviosité	550 à 660 mm/an
Gelées	55 jours
Température moyenne	10,4°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Vieille France en région Île-de-France (source : Inventaire forestier national 1994).

	Val-d'Oise	Seine-et-Marne	Paris et Petite couronne	Total
Surface totale	58 751 ha	58 805 ha	18 545 ha	136 101 ha
Surface boisée de production et autres formations boisées (forêts publiques et privées)	11 634 ha	5 695 ha	1 323 ha	18 652 ha
Taux de boisement	20 %	10 %	7 %	14 %
Altitude	150 mètres			
Cours d'eau principaux	l'Oise, l'Ourcq			

Un taux de boisement faible, des forêts sur les buttes témoins et des peupleraies le long des vallées



Géologie et pédologie

Les couches variées du Bartonien (sables, calcaires, marnes, gypse) constituent l'essentiel de la région. Elles sont très souvent masquées par des limons des plateaux. Des couches plus profondes apparaissent en bordure de vallées. Des buttes témoins sont composées de terrains plus récents : les marnes vertes du Sannoisien forment une mince auréole autour des sables et grès de Fontainebleau eux-mêmes surmontés de la meulière de Montmorency.

Documents consultables

Recherche de financements pour la réalisation du catalogue des stations Vexin - Vieille France en 2006.

Contexte général et vocation forestière

La région est composée à 50 % de terrains agricoles. Une part importante du territoire, plus de 35 %, est occupée par l'eau et les terrains improductifs. Avec un taux de boisement de 14 %, loin de la moyenne régionale (23 %), cette région n'a pas de forte vocation forestière.

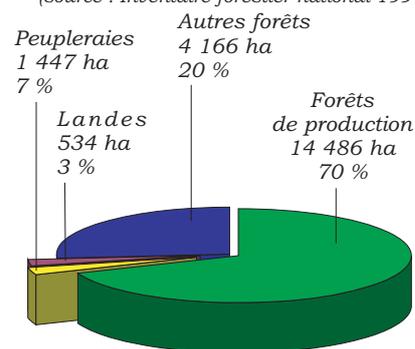
La forêt de la Vieille France

Boisements et formations végétales

La Vieille France est essentiellement boisée dans sa partie ouest, dans le Val-d'Oise, où se situent les forêts domaniales de Montmorency, de l'Isle-Adam et de Carnelle. Les buttes témoins très typiques, dominent la plaine et sont pratiquement toujours boisées. Elles constituent les secteurs forestiers de la région.

La peupleraie est surtout présente dans la partie est de la région. Elle est surtout localisée le long des vallées (vallées de la Marne et de l'Ourcq). Elle arrive au troisième rang (fig.1) après la Brie et la Haute vallée de la Seine parmi les régions forestières franciliennes.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1994).



Structure de la propriété

En Vieille France, les forêts soumises au régime forestier représentent 57 % de la surface boisée totale (46 % en forêt domaniale et 11 % en forêt communale ou assimilée). Cette proportion laisse 43 % de la surface boisée régionale aux forêts privées.

Il n'existe pas de très grands massifs en forêt privée (fig.3). Les plus importants sont les bois de Saint-Laurent, de St-Martin du Tertre, de Beauvilliers et de Brou. Cependant la part occupée par les forêts de plus de 25 ha est importante.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 2003).

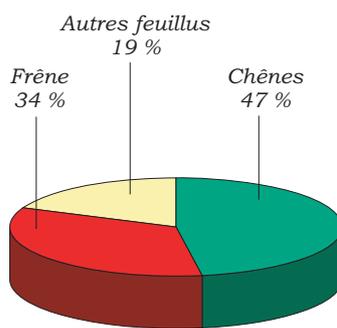
Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	16 %
10 à 25 ha	16 ha	18 %
plus de 25 ha	68 ha	67 %

Essences principales des forêts privées

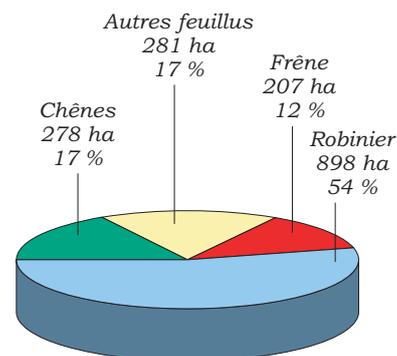
Les feuillus (99,8 % - 9 100 ha)
 La forêt de cette région forestière est quasi exclusivement feuillue. Avec 40 % de la surface boisée (3 700 ha), les chênes dominent mais le frêne et le châtaignier sont également fréquents sur ce territoire. Le châtaignier représente 400 ha soit 4 % de la surface boisée et le frêne pratiquement 2 000 ha pour 22 % de la surface forestière. Ce dernier se rencontre sur les formations argilo-calcaires et humides et sur les berges des rivières. Le robinier aussi est présent dans les taillis de la région (fig.2).

Les résineux (0,2 % - 20 ha)
 Les formations boisées à base de résineux sont à peu près inexistantes dans cette région, et sont pour l'essentiel à base de douglas.

fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1994).



futaie

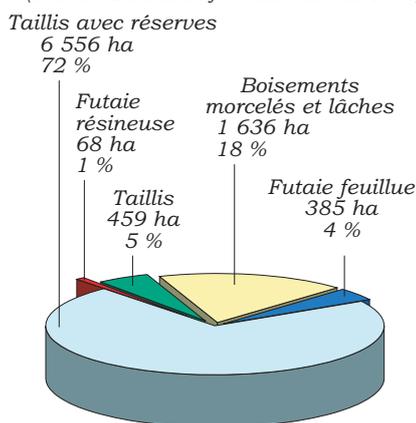


taillis

Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Comme dans toute l'Île-de-France, le type de peuplement majoritaire est le taillis avec réserves. Il constitue plus de 70 % de la surface forestière boisée (fig.3).

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée de Vieille France (source : Inventaire forestier national 1994).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

Le bois de Saint-Laurent possède une population de grand gibier très importante (cerf et biche, sanglier et chevreuil localement). Le cerf s'étend sur cette région depuis quelques années.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Le bois de Vaires-sur-Marne fait partie des sites proposés pour le futur réseau Natura 2000, principalement en vue du maintien de la population de grand capricorne.

Le tourisme et la fréquentation du public

Les trois massifs domaniaux de Montmorency, Carnelle et l'Isle-Adam, situés à proximité de la capitale, sont très fréquentés. Plusieurs lieux de promenade, chemins de grande randonnée, circuits VTT, ..., sont accessibles et mis en valeur. Des parkings sont mis à disposition pour en faciliter l'accès.

Le Parc naturel régional d'Oise-Pays-de-France, en partie localisé sur la région forestière, propose des actions de sensibilisation du public au monde forestier.

La forêt privée, souvent mitoyenne de la forêt domaniale, subit également cette pression touristique.

SRGS

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Contexte

Tome 1

**Diagnostic
Gestion sylvicole**

Tome 2

**Départements
Régions forestières**

Tome 3



*Ouvrage imprimé
sur papier certifié PEFC
Ouvrage édité en 2006*

